



marquée par les perturbations,
les tensions et la violence.
c'est aussi une époque de grands
progrès et d'accomplissements
remarquables.
une époque qui porte en soi la
promesse d'un avenir meilleur
mais aussi la menace,
pour l'humanité, de
l'anéantissement de cet espoir.

Lester B. Pearson — 1972 ancien Premier ministre du Canada et président fondateur du Conseil des gouverneurs du CRDI

Canadä

CRDI Rapport annuel 1999–2000

IDRC 💥 CRDI

Centre de recherches pour le développement international

1970-2000 : Trente ans de recherche pour le développement

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970 pour aider les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'utilisation du savoir, des solutions viables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. L'appui du CRDI sert en particulier à consolider la capacité de recherche indigène afin d'appuyer les politiques et les technologies susceptibles de contribuer à l'édification, dans les pays du Sud, de sociétés plus saines, plus équitables et plus prospères.

© Centre de recherches pour le développement international 2000

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante :

Centre de recherches pour le développement international (Canada)

Rapport annuel CRDI 1999-2000

Annuel

1970/71-

Texte en français et en anglais.

Titre de la page de titre addit. :

IDRC Annual Report 1999-2000.

ISSN 0704-7584

ISBN 0-88936-931-3

- 1. Assistance technique canadienne Périodiques.
- 2. Aide économique canadienne Périodiques.

I. Titre.

HC60 338.91'71'01754

C75-743379E

Pour éviter d'alourdir le texte et sans aucune intention discriminatoire, nous employons le masculin comme genre neutre pour désigner à la fois les femmes et les hommes. Le rapport est entièrement imprimé sur du papier recyclé et l'encre est d'origine végétale. Pour réduire les frais d'impression, le nombre d'exemplaires est limité : on trouvera cependant la version intégrale du rapport sur le site Web du CRDI à http://www.idrc.ca/library/document/annual/ra9900/ . Une édition microfiche est aussi offerte sur demande. Vous pouvez avoir accès par courriel à tout document web cité dans le rapport en faisant parvenir un courriel à www4mail@web.bellanet.org, portant uniquement la mention suivante dans le corps du texte : « GET http:// ... » (inscrire au long l'adresse URL requise).

À moins d'indication contraire, toutes les images proviennent de la banque photographique du CRDI. Photos de couverture : haut, Peter Bennett ; bas, ACDI (Peter Bennett).

Table des matières

LE CRDI

Le CRDI en un clin d'œil	
Qui nous sommes et ce que nous faisons.	
La carte des programmes	5
Ou comment nous mettons en pratique nos priorités.	
Le message de la présidente	6
Les réflexions de Maureen O'Neil sur les trente ans du CRDI	
et sur le nouveau plan quinquennal.	
LES PROGRAMMES	
Le survol de l'année	10
L'essentiel sur l'institution, ses programmes et son bilan financier.	
Les fiches de rendement : 1997–2000	21
L'évaluation du dernier plan triennal.	
Leçons du Ghana	26
Un projet décennal reconnu comme un modèle.	
Retour sur trente ans de recherche au CRDI	28
O <mark>u comment une institution</mark> canadienne unique a contribué à améliorer les conditions de vie des populations défavorisées.	
les ressources humaines et financières	
La gouvernance	36
Le rôle et les responsabilités d'un Conseil des gouverneurs	
d'envergure internationale.	
Pour joindre le CRDI	41
Toutes nos coordonnées au Canada, à l'étranger et dans le cyberespace.	
Le rapport financier	42



Le CRDI en un clin d'œil

- Le principe qui a présidé à la création du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est à la fois d'une décevante simplicité et extrêmement novateur : le développement d'un pays dépend de la capacité de ses citoyens de faire face à leurs problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Les parlementaires qui ont adopté la Loi sur le CRDI en 1970 songeaient à l'établissement d'un organisme canadien pour aider les pays du Sud à créer cette capacité. Aux termes de la loi, la société d'État devait « lancer, encourager, appuyer et mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ». Au cours des trente dernières années, le CRDI a appuyé des chercheurs du Sud et du Nord en quête de moyens d'édifier des sociétés plus saines, plus équitables et plus prospères.
- ❖ Le Centre a adopté une démarche pluridisciplinaire. Le personnel du CRDI, qui regroupe une grande variété de spécialistes, travaille en équipe dans le cadre d'initiatives de programme. Avec les chercheurs des pays en développement, ils cernent les problèmes et mettent en commun les forces que constituent leurs diverses disciplines pour y trouver des solutions. Par l'entremise des secrétariats internationaux, le CRDI met en contact divers organismes donateurs afin qu'ils élaborent ensemble des programmes de recherche et en partagent les coûts. Les secrétariats ont les moyens d'entreprendre des recherches plus ambitieuses que celles que le Centre seul (ou tout autre donateur à titre individuel) serait en mesure d'appuyer. Bien qu'ils logent au CRDI, des comités directeurs indépendants surveillent leurs activités et l'orientation de leurs recherches.
- Outre ses initiatives de programme et les secrétariats, le CRDI a mis sur pied plusieurs projets d'envergure afin de répondre à des besoins spéciaux ou saisir des occasions particulières. Ces projets ne correspondent pas nécessairement aux normes habituelles du Centre en matière de financement. Par exemple, le CRDI appuie la participation du Canada au processus de paix au Moyen-Orient en administrant le Fonds pour les services d'experts et de consultation mis sur pied par le ministère des Affaires étrangères et l'Agence canadienne de développement international.
- ❖ Le mandat, le statut et les objectifs du CRDI lui sont particuliers et diffèrent de ceux de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Bien que les deux organismes se vouent à la promotion du développement durable et équitable, l'ACDI s'occupe surtout des aspects pratiques du développement durable comme l'essor du secteur privé et la satisfaction des besoins fondamentaux comme l'accès à l'eau potable, l'éducation, etc. Puisqu'il administre, au nom du gouvernement fédéral, la majorité des composantes du Programme d'aide publique au développement du Canada, l'ACDI dispense aussi de l'aide humanitaire. Le CRDI, en revanche, finance la recherche. Il accorde son appui principalement aux chercheurs et aux établissements de recherche du Sud. Les pays en développement peuvent ainsi produire les outils et les compétences dont ils ont besoin pour résoudre eux-mêmes les problèmes auxquels ils font face. Néanmoins, les travaux de l'ACDI et du CRDI se complètent. De fait, l'ACDI fournit souvent des fonds afin de mettre en œuvre les résultats de recherches financées par le CRDI.
- Lorsque le Parlement du Canada a créé le CRDI, il lui a octroyé un statut particulier. Le Centre n'est pas une agence gouvernementale. À l'instar de la Banque du Canada et de la

Société Radio-Canada, le CRDI est exempté des dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques* applicables aux sociétés d'État. Mais il n'a pas carte blanche pour autant. Comme tout autre ministère ou organisme fédéral, le CRDI doit suivre les règles de gestion financière énoncées dans la loi. Le Centre est aussi tenu de rendre compte au Parlement et il se soumet chaque année à l'examen du vérificateur général du Canada. Toutefois, son statut particulier lui laisse la marge de manœuvre voulue pour tisser des liens et faire avancer la cause du Canada, même lorsque des considérations d'ordre politique empêchent le gouvernement d'intervenir officiellement.

- Le financement du CRDI provient principalement des crédits annuels que lui accorde le Parlement. Néanmoins, le Centre diversifie ses sources de financement comme l'y autorise la Loi sur le CRDI. Étant donné sa réputation internationale et l'excellence des réseaux qu'il a établis au cours des trente dernières années, la perspective d'entreprendre des initiatives conjointes, par l'entremise des secrétariats internationaux, est particulièrement intéressante pour les autres organismes donateurs.
- De plus en plus, le CRDI finance la recherche axée sur la modification des politiques, c'est-à-dire les projets susceptibles d'influer sur les politiques nationales. Pour que se réalise la vision dont fait état la Loi sur le CRDI, les pays en développement, tout comme les organisations de la société civile, doivent disposer d'un cadre d'action afin de traiter et de discuter ouvertement de questions complexes liées à l'environnement, aux sciences et à la technologie ou à l'économie, par exemple. Le CRDI en offre l'occasion à une masse critique de gens qualifiés qui peuvent étayer les dossiers devant permettre de faire des choix politiques judicieux et favoriser le débat public qui entoure l'élaboration de politiques.
- Le CRDI continue d'influencer la façon dont la recherche se fait dans les pays en développement. Il privilégie une démarche pluridisciplinaire, participative, qui tient compte de la sexospécificité (vocable passé dans l'usage qui désigne les inégalités entre les hommes et les femmes). Cette méthode globale assure que la recherche répond vraiment aux besoins des populations locales. De plus en plus, les chercheurs du Sud, qui l'ont mise en pratique et en ont retiré les bienfaits, adoptent cette méthode.
- Les Canadiens estiment qu'il faut aider ceux qui, chez nous et à l'étranger, ont besoin de soutien, pour diverses raisons. Ils reconnaissent que le meilleur moyen de leur venir en aide est d'appuyer les efforts qu'ils font pour atteindre l'autonomie. En outre, étant donné l'interdépendance croissante des nations, les Canadiens savent qu'un environnement sain et durable profitera à la planète tout entière et qu'il est dans notre intérêt d'y contribuer.
- ❖ Les travaux du CRDI contribuent à asseoir la réputation du Canada dans le monde. Partie prenante aux affaires étrangères du Canada, le Centre apporte directement son concours au Programme d'aide publique au développement, lequel a pour objectif « de soutenir le développement durable dans les pays en développement, afin de réduire la pauvreté et de contribuer à créer un monde sûr, équitable et prospère ». Et, en finançant la recherche au service du développement, c'est précisément ce que fait le CRDI.

Les carte des programmes



Nota: Ce tableau ne tient pas compte de la réorganisation de plusieurs programmes de recherche qui doit avoir lieu au cours du prochain exercice financier. Le plan quinquennal (http://www.idrc.ca/cpf/index_f.html) donne la mise à jour la plus récente des initiatives de programme, des secrétariats, des projets spéciaux et des autres activités de recherche.

Le message de la présidente

ans les années 1960, le Canada a considérablement élargi son programme d'aide au développement sous la gouverne de Lester B. Pearson, alors Premier ministre, et du ministre des Affaires extérieures Paul Martin. À l'issue d'un discours qu'il prononçait devant des étudiants d'université, on a demandé à M. Martin pourquoi le Canada envisageait ses rapports avec les pays en développement sous ce nouvel éclairage. « Cela fait assez longtemps, répondit-il, que Barbara Ward nous sermonne à ce sujet, le Premier ministre et moi, que nous avons décidé de modifier notre politique. »

La regrettée Barbara Ward était manifestement une femme d'influence. Économiste, avocate de l'écologisme et auteure britannique de renommée internationale, elle a façonné l'opinion publique (et celle du Premier ministre) grâce à ses idées visionnaires, à l'éloquence de sa plume et à son sens profond de l'éthique et de la justice. Dans *Nous n'avons qu'une terre*, ouvrage écrit en collaboration avec René Dubos, elle démontre en quoi la conservation de l'environnement est indissociable de l'avenir collectif de l'humanité : « [...] une gestion judicieuse de la terre est une condition sine qua non de la survie de l'espèce humaine et de l'existence de conditions de vie décentes pour la population entière du globe ».

René Dubos : un des pionniers du CRDI

René Dubos, microbiologiste américain d'origine française, disparu lui aussi au début des années 1980, a joué un rôle de premier plan dans la découverte des antibiotiques. Ses recherches l'ont amené à s'intéresser « aux effets que les forces environnantes exercent sur la vie humaine ». Environnementaliste de la première heure, on lui doit cette maxime désormais célèbre : penser globalement, agir localement. Son livre intitulé « Cet animal si humain » lui vaut le prix Pulitzer en 1969. Établi à New York, il a fait partie des nombreuses sommités à siéger au Conseil des gouverneurs du CRDI lors de sa création.

Le CRDI a eu la bonne fortune de compter Barbara Ward au nombre des premiers défenseurs de sa cause. Dans une lettre qu'elle adressait à M. Pearson en 1967, elle ajoutait sa voix à celles qui réclamaient la création au Canada d'un « centre de grande envergure, disposant de technologies de pointe et dont les activités de recherche seraient axées sur le développement international ». Elle faisait valoir que ce centre « pourrait être un symbole de la finalité plus généreuse du Canada, nation bilingue ayant une vocation internationale ». Deux semaines plus tard, dans un discours devant l'Association canadienne de science politique à l'Université Carleton, M. Pearson proposait que le gouvernement établisse un centre de ce genre. En 1970, il présidait la réunion du Conseil des gouverneurs donnant lieu à la création du Centre de recherches pour le développement international, à laquelle Barbara Ward assistait à titre de membre du premier Conseil.

Barbara Ward, dont le sens prophétique s'est si souvent avéré, a eu raison une fois de plus. En trente ans d'existence, le CRDI a acquis une réputation mondiale pour l'excellence de son travail, réputation qui est effectivement devenue un symbole de la « vocation internationale » du Canada. Nous retraçons plus loin, dans ce rapport annuel, certains des événements marquants des trente dernières années et l'évolution de l'appui du Centre à la recherche pour le développement. Nous pouvons dire avec fierté que l'approche novatrice de l'aide au développement qui caractérisait le Centre à ses débuts est toujours au cœur de ce qui le définit : la conviction que les hommes et les femmes doivent avoir la main haute sur leur

Une vision avant-gardiste : la Loi sur le CRDI

Le Centre a pour objectifs de lancer, encourager, appuyer et mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions. À cette fin, il doit notamment :

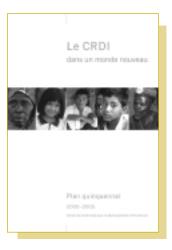
- → faire appel à des spécialistes et techniciens en sciences naturelles et sociales, tant du Canada que de l'étranger;
- → aider ces régions à se doter du potentiel en personnel et institutions de recherche scientifique et d'innovation technique nécessaire à la solution de leurs problèmes;
- de manière générale, encourager la coordination de la recherche pour le développement international;
- → promouvoir, en matière de recherche sur les problèmes de développement, la coopération à leur avantage mutuel entre les régions développées et celles en voie de développement.

destinée économique et sociale; que les chercheurs des pays en développement doivent jouer un rôle de premier plan dans la production du savoir dont leurs propres collectivités sauront tirer parti; et que c'est dans l'acquisition et l'utilisation du savoir que réside la clé du succès.

Ces principes sont enchâssés dans la *Loi sur le CRDI*, la loi fédérale qui a constitué le CRDI et établi son mandat. La *Loi sur le CRDI* est une constante dans la vie du Centre; elle comporte des objectifs créatifs et d'une grande portée qui, s'ils orientent nos activités depuis trente ans, sont assez souples pour nous permettre de faire face à de nouveaux impératifs.

Nous nous laissons guider également par les enseignements tirés de notre passé récent. Nous avons mené à terme le *Programme institutionnel 1997–2000*, lequel concentrait les ressources du Centre dans plusieurs domaines critiques axés directement sur l'atténuation de la pauvreté et le développement durable et équitable. Aux fins de ce Programme, nous avons modifié nos méthodes de travail. Le personnel se compose d'équipes regroupant divers spécialistes et organisées en initiatives de programme pluridisciplinaires, véritables moteurs des programmes du CRDI. En plus d'être une source de financement pour les projets, les initiatives servent de réseaux reliant entre eux les chercheurs qui étudient des problèmes particuliers et déterminent les domaines de recherche qui s'imposent. Les secrétariats internationaux nous viennent aussi du Programme institutionnel des trois dernières années. Ce sont des consortiums de recherche formés de nombreux donateurs intéressés à entreprendre un programme de recherches à long terme pour atteindre des objectifs communs. J'invite les lecteurs à consulter notre « fiche de rendement » pour avoir une idée de la mesure dans laquelle nous avons réussi à atteindre les objectifs que nous nous étions fixés en 1997 (voir p. 21–25).

Comme tout bon étudiant, nous avons appris de nos succès et de nos erreurs. Les résultats de notre évaluation du Programme institutionnel 1997-2000 ont alimenté nos discussions sur l'orientation du CRDI pour les années à venir. Pendant plus d'un an, ceux qui s'intéressent au Centre se sont joints à nous pour faire le point sur les conditions nouvelles du développement international et déterminer comment il faudrait remodeler nos programmes pour être en mesure de relever les défis de l'heure. Le Conseil des gouverneurs a dirigé l'exercice, qui a aussi été façonné par les consultations de notre personnel, de représentants



du gouvernement du Canada et des membres de notre vaste réseau international de chercheurs, de scientifiques et de décideurs.

De ces consultations est né notre nouveau Plan quinquennal 2000–2005. Il reste fidèle à nos grands principes mais donne de nouvelles orientations : importance accrue de la gouvernance, étude plus approfondie des rapports entre recherche et savoir, et attention particulière à la sexospécificité. Les programmes s'articulent autour de trois axes de recherche : l'équité sociale et économique; la gestion de l'environnement et des ressources naturelles; les technologies de l'information et de la communication au service du développement. Nous concentrerons notre attention sur ces

trois domaines, mais les questions de recherche pourront varier selon les enjeux qui se présentent. (Voir : http://www.crdi.ca/cpf/index_f.html).

La capacité de contribution du CRDI dépend des ressources dont il dispose. Le budget du Centre est déterminé comme un pourcentage de l'aide publique au développement (APD) consentie par le Canada. Malheureusement, le montant que le Canada consacre à l'aide étrangère a diminué tout au long des années 1990. Selon les statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la contribution du Canada est sensiblement la même que celle du Danemark, dont la population est six fois moins nombreuse que la nôtre. En proportion du produit national brut (PNB), les chiffres de 1998 révèlent que l'apport du Danemark représentait 0,99 % contre 0,29 % pour le Canada. Nous sommes bien loin de l'objectif de 0,7 % établi par l'Organisation des Nations unies.

Cet objectif donnait suite à une recommandation formulée dans le rapport de la Commission d'étude du développement international, paru sous le titre Vers une action commune pour le développement du tiers-monde. Présidée par Lester B. Pearson, la Commission était chargée d'étudier l'avenir de la coopération internationale compte tenu de la diminution des budgets de l'aide extérieure, de la lassitude des pays donateurs et des affligeantes disparités entre pays riches et pauvres : malheureusement, ces inquiétudes sont encore d'actualité de nos jours. Le rapport, publié en 1969, voulait donner un nouveau souffle au débat sur le développement. Assurer l'avenir du développement était, pour les auteurs, une question de volonté. Reste à savoir, se demandaient-ils, si les pays riches et industrialisés continueront à aider les pays en développement ou s'ils laisseront la structure établie pour favoriser la coopération au développement se détériorer et disparaître.

Un an après la formulation de cette question, le Canada créait le CRDI. Cette contribution du Canada aux efforts en vue d'aider les pays en développement semble répondre aussi à la requête de Barbara Ward : que le Canada se montre plus généreux à l'endroit des peuples du monde.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons notre trentième anniversaire, nous posons la même question et cédons aux mêmes prières.





<u>Le survol de l'année</u>

L'essentiel des programmes

Le **groupe Crucible II**, qui s'intéresse aux lois et aux politiques sur les ressources phytogénétiques, représente un remarquable rassemblement de spécialistes à qui il arrive rarement de trouver un terrain d'entente. Le groupe est formé d'agriculteurs, de décideurs et de représentants de populations indigènes, d'organisations écologiques internationales et d'industries multinationales. Pendant deux ans, ils ont discuté de l'utilisation et de la propriété des ressources génétiques, du commerce des ressources biologiques, de la conservation de la biodiversité, des droits des populations indigènes et de la sécurité alimentaire internationale. Leurs débats et recommandations sont exposés dans le volume 1 de leur rapport, *Le débat des semences :*



solutions politiques pour les ressources génétiques (CRDI, 2000). Le groupe Crucible II a aussi présenté les résultats de ses études à l'occasion de la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à la Convention sur la biodiversité.

http://www.crdi.ca/reports/read_article_french.cfm?article_num=644

Le nouveau domaine de la **gestion du savoir** a d'importantes répercussions pour la communauté du développement international. Le CRDI, en partenariat avec le secrétariat international Bellanet, a été l'un des principaux partisans et participants lors d'un atelier tenu à Washington sur le rôle de la gestion du savoir au sein des organismes de développement. Le succès de l'atelier a été tel que l'ACDI a tenu une session similaire à Ottawa et que les organisateurs se proposent de tenir une réunion semblable en Europe afin d'intensifier les efforts visant à appuyer et à favoriser la gestion du savoir dans les pays en développement. http://www.bellanet.org/fr/

Pendant six ans, en Ukraine, le CRDI a parrainé des projets afin d'améliorer la gestion du **bassin du Dniepr**, un des plus grands fleuves de l'Europe et un des plus pollués. Le

programme d'assainissement du Dniepr, qui a donné d'excellents résultats, sera étendu au Bélarus et à la Russie (aussi traversés par ce fleuve) grâce à un projet regroupant divers partenaires et réalisé en collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial du Programme des Nations unies pour le développement. http://www.crdi.ca/oceei/qef/qef-info_f.cfm



Des cybercafés au commerce électronique, des chercheurs financés par le CRDI ont étudié l'incidence des technologies de l'information et de la communication sur les conditions de vie en Afrique; ils ont fait part des résultats de leur étude aux délégués officiels au **Sommet francophone** tenu à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Un rapport sur **les systèmes de production agricole dans les Andes** porte sur des projets financés par le CRDI, au cours des vingt dernières années et présente des effets durables de la



recherche pour le développement. L'appui du CRDI a permis de consolider les compétences en recherche, d'accroître les possibilités de développement pour les populations indigènes et d'aider les chercheurs de cette région à trouver des solutions aux problèmes auxquels font face leurs propres collectivités — bref, de réaliser les objectifs mêmes qui ont présidé à la création du CRDI.

http://www.crdi.ca/minga/97-8754_f.html

Le CRDI a décerné à Donna Mergler, neurotoxicologue et professeure en biologie à l'Université du Québec à Montréal, la Bourse pour professeurs universitaires en écosystèmes et santé humaine. Cette bourse, d'une valeur de 395 000 \$, est accordée pour une période de trois ans. Donna Mergler est bien connue pour ses travaux sur la contamination par le mercure en Amazonie brésilienne. Cette nouvelle bourse, créée par le CRDI et gérée par l'Association des universités et collèges du Canada, vise à favoriser la recherche et la formation dans ce nouveau domaine d'études.

http://www.crdi.ca/media/mergler_f.html



Ce sont les pauvres qui portent tout le poids des programmes de stabilisation économique et d'ajustement structurel introduits dans le Sud au cours des vingt dernières années. L'initiative de programme **Impacts micros des politiques macro-économiques et d'ajustement** (MIMAP) du CRDI finance, dans 13 pays, des projets de recherche sur les coûts humains de ces programmes et sur l'utilisation des résultats de ces recherches pour favoriser l'élaboration de politiques plus judicieuses et l'atténuation de la pauvreté. Aux Philippines et au Népal, MIMAP aide à faire con-

naître non seulement les stratégies nationales d'atténuation de la pauvreté, mais aussi les initiatives locales de développement. La recherche aide aussi à préparer les gouvernements à leurs négociations avec les institutions financières internationales.

http://www.crdi.ca/institution/f1 mimap.html

Prix décernés à des projets du CRDI

Un rapport produit dans le cadre d'un projet financé par le CRDI et ayant pour but de prévenir la violence sexuelle en Afrique du Sud a été retenu comme étant le meilleur présenté à une conférence de l'Organisation mondiale de la santé à New Delhi. Il a été choisi parmi 400 documents venant de 68 pays. Préparé par CIETcanada (Community Information and Epidemiological Technologies), le rapport est axé sur le rôle de la police dans les cas de violence sexuelle.

http://www.crdi.ca/reports/read_article_french.cfm?article_num=660

Le projet Cyberpop/Bombolong a été primé pour sa recherche innovatrice menée auprès des communautés de base au Sénégal dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

http://www.crdi.ca/reports/read_article_french.cfm?article_num=655

L'essentiel sur l'institution

Le gouvernement du Canada a annoncé le renouvellement du mandat de **Maureen O'Neil** à la présidence du CRDI pour les trois prochaines années. M^{me} O'Neil est en fonction depuis 1997.

http://www.crdi.ca/institution/fbog.html

Le Conseil des gouverneurs a approuvé le **Plan quinquennal 2000-2005** du CRDI, élaboré après plus d'un an de consultations et de discussions.

http://www.crdi.ca/cpf/index_f.html



Naser Faruqui, administrateur de programmes principal au CRDI, a été désigné comme l'un des chefs de file de la gestion de l'eau de la prochaine génération par l'Association internationale des ressources en eau (AIRE), le Stockholm International Water Institute (SIWI) et le Centre du Tiers-Monde pour la gestion de l'eau. Naser Faruqui est le seul Canadien parmi les 14 professionnels choisis.

http://www.crdi.ca/reports/read_article_french.cfm?article_num=653

Quatre directeurs de projets du CRDI ont présenté les résultats de leurs travaux au **Premier ministre Jean Chrétien** lors de son passage à Dakar, au Sénégal. Le Premier ministre du Sénégal Mamadou Lamine Loum s'est joint à M. Chrétien pour visiter des expositions sur les minoteries de farine de millet, les tuiles végétales, le beurre de karité et sur les technologies de l'information pour la décentralisation des services.

Rohinton Medhora, spécialiste principal (Économie) au CRDI, a été convoqué devant le **Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes** pour faire une présentation sur la façon dont le Canada peut aider les pays en développement à prendre part aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce.

http://www.crdi.ca/tec/wtohocf.html

C. Fred Bentley, qui a fait partie du tout premier Conseil des gouverneurs du CRDI, a ajouté 150 000 \$ au fonds de dotation pour la bourse qu'il a créée avec sa femme, Helen S. Bentley, et qui est administrée par le Centre. M. Bentley a eu une carrière remarquable en enseignement et en recherche dans le domaine des sciences du sol. Il a fait partie de la première génération de scientifiques canadiens qui ont mis leurs connaissances et leurs compétences



scientifiques à la disposition des pays en développement. Cette bourse a pour but d'aider des

étudiants ou chercheurs canadiens qui souhaitent faire des recherches appliquées sur l'intégration de cultures fourragères dans les systèmes culturaux des pays en développement. http://www.crdi.ca/awards/fbentinf.html

Le CRDI est entré de plain-pied dans le monde du commerce électronique avec le lancement de sa librairie (**Booktíque**) qui permet de commander en ligne de manière sécuritaire les publications du Centre. Les lecteurs y trouveront des titres aussi intéressants que *Un nouveau monde du savoir*, publié sous la direction de Sheryl L. Bond et Jean-Pierre Lemasson. Ce livre examine comment la mondialisation a obligé les universités du Canada à réévaluer et à repenser l'élément international de leur mission et de leur pratique. La mondialisation est aussi le thème de *Des États remaniés*, de Gordon Smith (président du Conseil des gouverneurs du CRDI) et Moisés



Naím. L'ouvrage sera présenté à l'Assemblée du millénaire de l'ONU en septembre 2000. http://www.crdi.ca/booktique/index_f.cfm



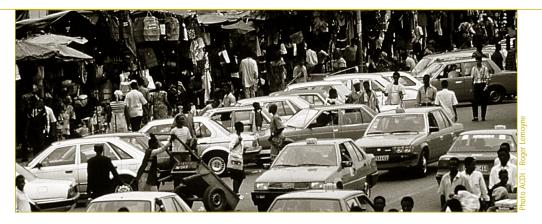
Au cours des dernières années, le CRDI a fait l'expérience de diverses formules pour **former des partenariats et augmenter ses ressources** afin de mieux outiller les chercheurs des pays en développement. Les partenariats font désormais partie intégrante de son fonctionnement; cette année, les engagements financiers externes représentent la moitié des dépenses de programme du Centre. En voici quelques exemples :

- Deux sociétés canadiennes, Nortel Networks et AGRA Systems Limited, travaillent en partenariat avec le CRDI et l'Union internationale des télécommunications, dans le cadre d'un projet unique d'envergure internationale, à l'établissement de l'accès universel aux technologies de l'information et de la communication et de la connectivité en milieu rural en Afrique. Nortel réalise aussi un projet en collaboration avec SchoolNet South Africa qui permettra aux écoles de trois provinces d'Afrique du Sud d'accéder à l'autoroute de l'information.
- Les programmes du CRDI intéressent aussi d'autres donateurs qui contribuent à leur financement. Ainsi, le ministère de la coopération au développement des Pays-Bas accorde son appui à un centre de documentation sur l'agriculture urbaine et la foresterie tandis que la Direction du développement et de la coopération (DDC) finance un projet d'aménagement hydrographique dans les Himalayas. Le CRDI gère également un grand projet sur les politiques relatives aux petites et moyennes entreprises en Égypte, dont le



financement est assuré conjointement par le CRDI et par l' \mathbf{Agence} canadienne de développement international.

http://www.idrc.ca/business/index_f.html



Le bilan financier

La classification des dépenses aux fins de la gestion financière du CRDI se faisait depuis plusieurs années en fonction de deux catégories : programme et exploitation. Les dépenses de programme comprenaient toutes les subventions aux chercheurs et aux institutions de recherche de même que les dépenses connexes, dont les coûts liés à la Bibliothèque du Centre, à la Section de l'évaluation et aux Affaires publiques. Les dépenses d'exploitation comprenaient tous les coûts d'administration (Services financiers, Ressources humaines et Bureau de la présidente, notamment) ainsi que tout le soutien technique des activités de programme (administrateurs de programmes, agents de recherche, etc.).

Cependant, comme le stipule la *Loi sur le CRDI*, les programmes du Centre sont constitués à la fois de subventions aux chercheurs, d'activités de gestion et de soutien des programmes, axées sur le savoir, et de l'infrastructure administrative nécessaire. Or, la structure des coûts à deux volets ne rendait pas bien compte de cette réalité. En mars 2000, le Conseil des gouverneurs a entériné une nouvelle structure de coûts à trois volets, qui correspond mieux aux activités du Centre et reflète davantage l'importance de l'investissement que fait le CRDI dans sa contribution intellectuelle à la recherche pour le développement. La nouvelle structure de coûts établit une distinction entre les subventions de recherche (**programmes de recherche pour le développement**), la gestion et le soutien des programmes axés sur le savoir (**soutien de la recherche pour le développement**) et les frais d'administration (**services administratifs**).

Les résultats d'exploitation présentés dans ce rapport annuel tiennent compte de cette nouvelle structure. En 1999–2000, les revenus du Centre ont totalisé 136,4 millions de dollars. Ses dépenses se sont élevées à 139 millions de dollars. Il en a découlé des résultats d'exploitation nets déficitaires de 2,6 millions de dollars, ce qui a fait baisser l'avoir du Centre à 1,8 million de dollars.

L'exercice 1999–2000 coïncidait avec la dernière année de mise en application du plan d'action triennal visant à moderniser les systèmes et technologies de l'information (STI). C'est le 1^{er} avril 1999 qu'est entré en service le système pleinement intégré de gestion financière et de gestion des subventions et des projets. Parmi les autres activités complémentaires menées à bien, mentionnons la mise en place de l'infrastructure nécessaire au soutien des nouveaux systèmes, les préparatifs ayant trait au passage à l'an 2000, la mise à niveau des ordinateurs de bureau et l'expansion de l'Intranet du CRDI. Le coût total de ces investissements au cours des trois dernières années a été de 7,7 millions de dollars. Le Centre est entré dans le nouveau

millénaire sans que rien ne vienne perturber le fonctionnement de ses systèmes et il a subi très peu de contrecoups, même avec ses partenaires du Sud. Dans le domaine de la technologie de l'information, le Centre est à mettre au point une structure et un processus de gestion internes afin d'encadrer l'élaboration de politiques ainsi que la conception, le soutien et la mise à jour de systèmes, et pour faire en sorte que les investissements futurs en technologies et en gestion de l'information viennent appuyer les fonctions essentielles à la réalisation de sa mission.

Le Centre continue de faire face aux problèmes que posent les pressions systémiques et inflationnistes qui s'exercent sur le crédit parlementaire fixe qui lui est accordé en cherchant à accroître ses activités liées à l'augmentation des revenus afin de diversifier ses sources de revenu et sa capacité d'affecter des fonds aux projets. Comme un pourcentage de plus en plus élevé du crédit parlementaire sert à couvrir les coûts du soutien de la recherche pour le développement et des services administratifs, le Centre voit s'éroder sa capacité d'affecter des fonds à ses programmes de base, cette réduction n'étant compensée qu'en partie par les activités liées à l'augmentation des revenus.

Le Centre pose donc des jalons appropriés à chacun des volets de la nouvelle structure de coûts. En 2000–2001, la direction du Centre devra trouver un équilibre raisonnable et viable dans la répartition des fonds entre les trois volets (programmes de recherche pour le développement, soutien de la recherche pour le développement et services administratifs). Le prochain exercice financier sera aussi une année de transition puisque s'amorcera la mise en œuvre du nouveau Plan quinquennal du Centre et qu'il faudra rééquilibrer l'exploitation afin de ramener son avoir à un niveau plus adéquat.

Les affectations

Au CRDI, on entend par « affectations » les fonds expressément mis de côté pour les programmes de recherche pour le développement, le soutien de la recherche pour le développement et les services administratifs. Pour l'exercice clos le 31 mars 2000, les affectations totales du Centre se sont élevées à 144,6 millions de dollars, soit 4,7 millions de dollars de plus que ne le prévoyait le budget (tableau 1). Les affectations aux **programmes réguliers** ont atteint 46,9 millions de dollars et ont été inférieures de 9,1 millions de dollars au montant prévu. Elles ont été considérablement réduites en raison du rythme rapide auquel ont été effectuées les dépenses afférentes aux programmes de recherche pour le développement durant l'exercice.

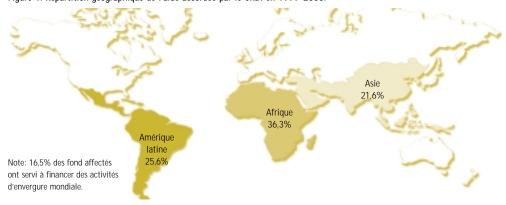
Le Centre a affecté 57,1 millions de dollars à de nouvelles **activités liées à l'augmentation des revenus**. Ces activités, qui viennent parachever le mandat du Centre, correspondent aux

	1999–2000			1998-1999	Écart
	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	entre les réalisations
Affectations totales	139 919 \$	144 637 \$	4 718	138 876 \$	4,1%
Programmes de recherche pour le développement Programmes réguliers Activités liées à l'augmentation des revenus	55 952 42 900	46 860 57 140	-9 092 14 240	63 869 38 282	-26,6% 49,3%
Soutien de la recherche pour le développement	19 570	20 294	724	18 872	7,5%
Services administratifs	21 497	20 343	-1 154	17 853	13,9%

fonds qu' il gère ou administre pour le compte d'autres organismes. Ce montant était supérieur de 14,2 millions de dollars à celui prévu au budget, le Centre ayant redoublé d'efforts ces dernières années pour créer des partenariats avec des organismes donateurs de même vocation. L'ACDI est le principal partenaire du CRDI en ce qui concerne les activités liées à l'augmentation des revenus (figure 3).

Répartition géographique — Conformément à la stratégie adoptée par le Centre, c'est l'Afrique qui a bénéficié de la plus grande partie de l'aide accordée par le CRDI en 1999-2000. La répartition géographique des affectations aux programmes et aux activités liées à l'augmentation des revenus est présentée à la figure 1.

Figure 1. Répartition géographique de l'aide accordée par le CRDI en 1999-2000.



Engagements en cours — Au 31 mars 2000, le Centre avait des engagements de 128,6 millions de dollars pour les quatre prochaines années à l'égard d'environ 1 100 projets en cours. Toutefois, le Centre n'est tenu d'honorer ces engagements que si le Parlement ou les donateurs externes lui octroient des fonds et que si les bénéficiaires respectent les conditions des protocoles d'accord. Les engagements en cours se répartissent comme suit : 69,9 millions de dollars sont destinés à des projets financés au moyen du crédit parlementaire; 52,1 millions de dollars, à des projets financés par d'autres donateurs (dont l'ACDI); et 6,6 millions de dollars, provenant d'un crédit parlementaire supplémentaire, au Programme d'interventions essentielles en santé en Tanzanie (PIEST).

Les revenus

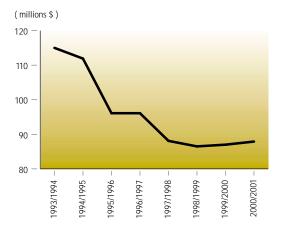
En 1999-2000, les revenus se sont élevés à 136,4 millions de dollars, excédant de 11,4 millions de dollars le montant prévu au budget (tableau 2). Cet écart est principalement attribuable à la hausse importante des fonds provenant des activités lies à l'augmentation des revenus

Le **crédit parlementaire** (ou subvention) demeure la principale source de revenu du CRDI. Pour 1999-2000, il représentait 64 % de ses revenus. Le crédit parlementaire du CRDI provient d'une affectation de l'enveloppe du Programme d'aide publique au développement (APD) du Canada, dont le Centre reçoit environ 4 %. Depuis 1993-1994, le crédit parlementaire du Centre a considérablement diminué (figure 2).

La portion du crédit parlementaire utilisée pour financer l'acquisition de biens immobilisés est reportée et amortie de la même manière et sur la même période que les immobilisations

Tableau 2. Revenus (millions \$) en 1999–2000 et 1998–1999.						
	1999–2000			1998–1999	Écart	
	Budget				entre les	
	révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	réalisations	
Revenu global	125 020 \$	136 402 \$	11 382	126 721 \$	7,6%	
Crédit parlementaire	86 751	87 019	268	86 488		
Moins : financement des immobilisations	1 500	1 946	446	4 141		
Crédit parlementaire net	85 251	85 073	-178	82 347	3,3%	
Crédit parlementaire supplémentaire (PIEST)	3 000	2 923	-77	2 113		
Amortissement des revenus reportés — immobilisations	1 969	2 254	285	1 626		
Total des fonds provenant du gouvernement	90 220	90 250	30	86 086	4,8%	
Activités liées à l'augmentation des revenus	31 000	43 313	12 313	35 907		
Recouvrement des coûts d'administration	1 500	1 746	246	1 671		
Revenus de placement	1 500	387	-1 113	2 343		
Autres revenus	800	706	-94	714		
Total	34 800	46 152	11 352	40 635	13,6%	

Figure 2. Crédit parlementaire de 1993–1994 à 2000–2001.

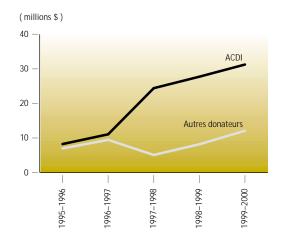


en question. Le solde est constaté à titre de revenu dans l'exercice pour lequel il est approuvé. Cette année, les montants affectés à l'acquisition de biens immobilisés se sont chiffrés à 1,9 million de dollars, comparativement à 4,1 millions de dollars l'an dernier. L'amortissement des fonds reçus pour l'acquisition d'immobilisations et qui sont reportés a augmenté à 2,3 millions de dollars (contre 1,6 million de dollars l'an dernier), en raison de l'amortissement des nouveaux systèmes d' information de gestion intégrés qui est venu s'y ajouter.

Les revenus provenant du **crédit parlementaire** (PIEST) ont atteint 2,9 millions de dollars pour l'exercice, soit presque le montant prévu au budget. Cela représente une hausse de 0,8 million de dollars par rapport à l'an dernier en raison du volume plus élevé d'activités de ce projet.

Les fonds provenant des **activités liées à l'augmentation des revenus** ont trait aux recherches menées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres organismes. Les revenus à ce titre ont atteint un sommet de 43,3 millions de dollars, en hausse de 12,3 millions de dollars sur les prévisions budgétaires. Ils comprennent une somme de 31,2 millions

Figure 3. Activités liées à l'augmentation des revenus, de 1995–1996 à 1999–2000.



de dollars provenant de l'ACDI et destinée à des partenariats (figure 3). Cette augmentation découle de l'intensification des activités administrées par le Centre pour le compte d'autres organismes donateurs.

Les **revenus de placement** ont été de 0,4 million de dollars, soit 1,1 million de dollars de moins que le montant pré vu au budget en raison d'une correction qui avait trait à l'exercice précédent. Le rajustement effectué a réduit de 0,9 million de dollars les revenus de placement de cette année. De même, le chiffre correspondant de 2,3 millions de dollars pour l'exercice 1998-1999 aurait dû être inférieur du même montant.

Les dépenses

En 1999-2000, les dépenses se sont élevées à 139 millions de dollars, soit 13,4 millions de dollars de plus que prévu. Comme pour les revenus, l'écart est principalement attribuable à l'essor des activités liées à l'augmentation des revenus.

Les dépenses relatives aux **programmes de recherche pour le développement** correspondent aux coûts directs des projets de recherche scientifique et technique qui sont soit financés, soit administrés par le CRDI. En 1999-2000, les dépenses afférentes aux **programmes réguliers** ont atteint 55,1 millions de dollars, soit 1,5 million de dollars de plus que prévu. Ce chiffre aurait été beaucoup plus élevé encore étant donné le rythme rapide auquel ont été

Tableau 3. Dépenses (millions \$) en 1999-2000 et 1998-1999 1999-2000 1998-1999 Écart Budget entre les Réalisations Écart Réalisations réalisations révisé Total des dépenses 125 606 \$ 139 034 \$ 13 428 131 505 \$ 5.4% Programmes de recherche pour le développement 84 539 98 397 13 858 94 780 3,7% Programmes réguliers 53 539 55 084 58 873 Activités liées à l'augmentation des revenus 31 000 43 313 12 313 35 907 Soutien de la recherche pour le développement 19 570 20 294 724 18 872 7,0% 9 340 Soutien technique 9 224 -1168 716 7 100 Autres services de soutien 7 029 6 588 911 Gestion du programme 3 130 4 041 3 568 21 497 Services administratifs 20 343 -1 154 17 853 12,2% Administration 15 913 14 770 -1 143 12 600 Gestion des bureaux régionaux 5 584 5 573 -11 5 253

effectuées les dépenses à l'égard de projets cette année, mais la direction a dû mettre en place une série de contre-mesures au cours de l'exercice. Les dépenses afférentes aux activités liées à l'augmentation des revenus ont totalisé 43,3 millions de dollars, soit 12,3 millions de dollars de plus que ne le prévoyait le budget, à cause du volume plus élevé d'activités administrées par le Centre. Toutefois, comme les revenus et les dépenses au titre de ces activités concordent exactement, les fluctuations de leur volume n'exercent aucune influence sur les résultats. De concert avec le Conseil du Trésor, la direction du Centre envisage de modifier la convention comptable utilisée pour les programmes réguliers, de sorte que les revenus pourraient être reportés et constatés au moment où les dépenses sont engagées. Toute modification à cet égard entrerait en vigueur en 2001-2002.

Le soutien de la recherche pour le développement comprend les coûts des activités axées sur le savoir qui viennent appuyer les programmes de recherche pour le développement, y compris le coût du soutien technique, de la gestion du programme et des autres services de soutien. Le groupe du soutien technique est formé du personnel de programme chargé d'aider à l'élaboration de nouveaux projets, de surveiller les projets de recherche en cours et d'offrir un soutien spécialisé aux bénéficiaires. Par autres services de soutien, on entend les services qui appuient directement les programmes de recherche pour le développement, entre autres les services offerts par la Section de l'évaluation et le Service de gestion de l'information sur la recherche. Quant à la gestion du programme, elle se définit par le soutien et l'orientation du programme des travaux du Centre. Les dépenses relatives au soutien de la recherche pour le développement se sont élevées à 20,3 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 0,7 million de dollars par rapport aux prévisions budgétaires. L'écart est surtout attribuable à la redistribution du coût des locaux.

Sous les **services administratifs** sont regroupées les diverses fonctions d'orientation, de direction, d'administration et de services qui appuient le fonctionnement du Centre dans son ensemble et l'aident à assumer ses responsabilités institutionnelles, dont la gestion de sept bureaux régionaux. En 1999-2000, les dépenses à ce chapitre ont été de 20,3 millions de dollars, soit 1,2 million de dollars de moins que prévu. Là aussi, l'écart est dû à la redistribution du coût des locaux.

Les figures 4 et 5 illustrent la répartition des dépenses du Centre en fonction de la nouvelle structure de coûts à trois volets pour les exercices 1999-2000 et 1998-1999, respectivement.

Figure 4. Dépenses (millions \$) en 1999-2000.

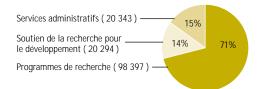
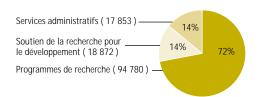


Figure 5. Dépenses (millions \$) en 1998-1999.



RENDEMENT DU CENTRE

Les fiches de rendement : 1997–2000

L'an 2000 marque la fin du deuxième Programme institutionnel du CRDI. Lors du lancement de ce Programme, il y a trois ans, le CRDI s'était donné deux objectifs :

- favoriser et appuyer la production et l'application de résultats de recherche susceptibles
 de mener à des politiques et à des technologies pouvant améliorer les conditions de vie
 dans les pays en développement;
- mobiliser et consolider les capacités de recherche indigènes dans le Sud, en particulier les capacités ayant trait aux politiques et aux technologies qui favorisent la santé et la prospérité des sociétés, la sécurité alimentaire, la biodiversité et l'accès à l'information.

Le Programme donnait également quelques exemples de résultats de la recherche financée par le CRDI et des avantages qui en découleraient avant l'an 2000 tant sur le plan de l'institution que sur celui des programmes. La « fiche de rendement » qui suit témoigne de notre réussite. Elle expose aussi certaines des orientations futures que nous entendons adopter.

Le CRDI a toujours été tourné vers l'avenir. La fin d'un projet, qu'il ait donné ou non de « bons résultats », ouvre souvent la voie à de nouvelles recherches riches de promesses. Il n'est pas facile de donner une idée très exacte de cette perspective à long terme dans une fiche de rendement qui s'échelonne sur trois ans. Le court article intitulé *Leçons du Ghana*, qui accompagne cette fiche, montre par quels chemins détournés la recherche doit parfois passer pour donner lieu à des changements durables (voir p. 26–27).

Les objectifs

Établir ou consolider au moins
15 réseaux régionaux et
interrégionaux de grande envergure
regroupant des établissements de
recherche qui fonctionneront comme
s'ils faisaient partie d'une seule et
même institution et seront reliés entre
eux et avec les milieux du savoir au
Canada et dans le monde.

Les progrès

De 1997 à 2000, le CRDI a lancé 15 initiatives de programme. Gérées depuis le Centre par des équipes pluridisciplinaires, ces initiatives servent aussi de réseaux reliant entre eux les chercheurs du Sud et du Nord qui étudient des problèmes particuliers. Afin d'accroître la portée de ses travaux, le CRDI s'est efforcé de resserrer les liens entre ses réseaux et les bénéficiaires des projets. Souvent pour la première fois, ceux-ci ont pu recevoir un courriel, faire part des résultats de leur recherche sur leur propre site Web et échanger en ligne avec d'autres chercheurs.

Le réseautage est aussi un élément important de plusieurs grands projets que le CRDI a mis sur pied parallèlement à ses initiatives de programme. L'Initiative de recherche sur les politiques minières et le développement durable dans les Amériques et la Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac en sont deux exemples.

Le CRDI continue de s'inspirer des conclusions d'une évaluation effectuée en 1996 sur les bénéfices du réseautage.

L'avenir

Le CRDI a réduit le nombre de ses initiatives de programme à 11. Il modifiera l'orientation de certaines d'entre elles pour répondre à des demandes d'un genre nouveau ou concentrer davantage son attention sur des axes de recherche précis.

Le Centre appuiera dorénavant la recherche portant sur les « systèmes de connaissances », soit la multitude de tâches que supposent la production et l'utilisation du savoir. Ces systèmes englobent tant les diverses formes du savoir — des traditions orales aux bases de données réseautées — que les utilisateurs du savoir, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes. Au cours des cinq prochaines années, le CRDI explorera certaines des principales questions de recherche ainsi que des moyens pratiques de vérifier de nouvelles hypothèses.

Le Centre appuiera également la recherche axée sur la gouvernance pour faire en sorte que les institutions publiques soient plus représentatives et rendent plus justement compte aux citoyens qui dépendent d'elles. Ce genre de recherche revêt une importance particulière pour la reconstruction des sociétés qui ont connu des décennies de conflits.

Les objectifs Accorder ou inten

Les progrès

L'avenir

Accorder ou intensifier son soutien à au moins 12 consortiums regroupant plusieurs organismes donateurs ou secrétariats (dans lesquels le CRDI jouera un rôle de premier plan); ces organismes et secrétariats sont voués à la production et à l'application de connaissances pour résoudre d'importants problèmes de développement dans des écorégions ou des pays donnés.

Le CRDI a réussi à obtenir un soutien international pour la création de 12 secrétariats regroupant plusieurs organismes donateurs. Pendant la durée du Programme, le Réseau international de recherche sur le bambou et le rotin est devenu une organisation internationale de recherche et de développement, la première à s'établir en Chine. D'autres secrétariats, comme WETV, ne correspondant plus aux priorités de recherche du CRDI ou leur durée de vie utile ayant atteint son terme, le Centre en a interrompu le financement. Neuf secrétariats logent présentement au CRDI.

Comme par le passé, les secrétariats serviront à assurer l'exécution des programmes. Le principal critère pour la création d'un secrétariat est la nécessité de travaux de recherche d'une envergure telle que le CRDI ne saurait les entreprendre seul et qui, par conséquent, requièrent l'appui d'autres donateurs tant pour l'élaboration du programme que pour la gestion de la mise en œuvre.

Une évaluation des secrétariats du CRDI en a démontré la valeur et souligné la nécessité de définir clairement le rôle et les responsabilités de tous les partenaires. Le CRDI aidera les secrétariats à mettre en place des systèmes de surveillance du rendement qui leur permettront d'améliorer la prestation des programmes et les comptes rendus des résultats obtenus.

Obtenir des fonds d'autres sources que le crédit du Parlement du Canada pour au moins 10 des 15 réseaux de recherche proposés et trouver des moyens novateurs de mobiliser d'autres ressources pour la réalisation de la mission du Centre. Les activités liées à l'augmentation des ressources du CRDI au cours de la dernière année lui ont permis d'affecter 57,1 millions \$ à la recherche dans les pays en développement. Outre ses partenaires traditionnels au chapitre du financement (autres organismes donateurs ou fondations, par exemple), le CRDI a obtenu la participation du secteur privé, notamment celle de Nortel Networks et d'Agra Systems Ltd.

Le désir du CRDI d'accroître les ressources mises à la disposition des chercheurs du Sud continue de motiver sa quête de ressources supplémentaires. Afin d'harmoniser ses activités de financement et de programme, le CRDI a créé la Direction générale des programmes et partenariats.

Politiques économiques tenant compte des répercussions sociales : les politiques d'ajustement macroéconomique ont de graves répercussions sur les groupes vulnérables. Tous les aspects de leur bien-être sont touchés : emploi, santé et éducation. Le Centre appuiera l'élaboration de nouvelles politiques visant à réduire au minimum ces répercussions néfastes dans 12 pays d'Afrique et d'Asie. Les travaux porteront sur la situation socioéconomique, le sexe, l'âge et l'origine ethnique des personnes touchées.

Le CRDI a créé un réseau de chercheurs qui travaillent dans dix pays d'Afrique et d'Asie afin d'étudier l'incidence des changements économiques sur les pauvres. Deux grandes questions sont à l'ordre du jour : comment définir la pauvreté et comment l'évaluer ? Des indicateurs de la pauvreté fiables et faciles à obtenir permettent non seulement d'évaluer les effets des politiques économiques sur les pauvres, mais aussi de jauger les options politiques qui peuvent atténuer ces effets néfastes. Au Népal, ce sont les membres du réseau qui ont rédigé le chapitre sur la pauvreté du Neuvième Plan d'action national.

Grâce au réseau, des équipes de chercheurs chevronnés, comme celle des Philippines, servent de référence à des pays comme le Ghana qui se sont joints plus tardivement. Le renforcement des capacités par le réseautage est devenu un élément indispensable du projet.

Les chercheurs veulent consolider le réseau en instituant une collaboration plus systématique. Ils travaillent à l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs de la pauvreté que les chercheurs d'autres pays pourront utiliser et adapter à leurs besoins.

Ils espèrent mettre en place un mécanisme semblable pour faire connaître les résultats des modèles économiques et des profils de la pauvreté qu'ils auront établis.

RENDEMENT DES PROGRAMMES

œuvre de ces services; et sur leur durabilité.

Les objectifs	Les progrès	L'avenir
Interventions visant à mettre fin à la dégradation des sols en Afrique subsaharienne : les chercheurs vont mettre au point et faire connaître différentes manières de maintenir la fertilité dans le cadre d'un réseau de recherche qui reliera les régions les plus touchées.	À Kargi, au Kenya, les collectivités surveillent l'exploitation des grands pâturages, assurent l'observation des règlements sur l'abattage des arbres et veillent à accroître le nombre de points d'eau afin de réduire la dégradation des sources d'eau existantes due à la surutilisation. Ces collectivités font partie des neuf pays de l'Afrique subsaharienne engagées pour dix années dans le <i>Programme sur les bordures désertiques</i> . Le CRDI finance des études effectuées au Burkina Faso, au Kenya et au Botswana dans le cadre de cette initiative.	L'Initiative en faveur des bordures désertiques fait partie d'un vaste programme lancé par le CRDI pour lutter contre la dégradation des sols et l'utilisation excessive et inéquitable de l'eau dans toute la région de l'Afrique et du Moyen-Orient. Ce programme, Gestion des ressources naturelles en Afrique et au Moyen-Orient, cherche à améliorer la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau dans cette région. Il vise en particulier les collectivités rurales qui vivent dans des écosystèmes vulnérables comme les hautes terres de l'Afrique orientale et centrale.
Environ 15 % de tous les aliments consommés sur la planète proviennent de l'agriculture urbaine qui donne ainsi du travail à 800 millions de personnes. Les travaux de recherche auront pour but de réduire les risques pour la santé et de mieux faire accepter cette activité agricole qui deviendra de plus en plus importante pour assurer une nutrition adéquate dans le respect de l'environnement.	Le CRDI est reconnu comme un chef de file mondial dans la recherche sur l'agriculture urbaine. À Dar es Salaam, en Tanzanie, par exemple, l'activité des agriculteurs urbains est essentielle à l'approvisionnement en vivres de la localité. L'agriculture y est aussi la seconde source d'emploi. Des chercheurs ont étudié les pratiques agricoles en milieu urbain afin d'en évaluer la sécurité et les avantages et de déterminer les problèmes de pollution qu'elles entraînent. Les résultats de cette recherche ont servi de point de départ aux discussions en vue de l'élaboration d'un nouveau plan directeur d'aménagement de la ville. À Kampala, en Ouganda, un projet de recherche a amené les autorités locales à changer d'attitude : alors qu'autrefois elles faisaient obstacle à l'agriculture urbaine, cette pratique fait désormais partie des sujets à l'ordre du jour des réunions du conseil municipal.	Une récente évaluation des travaux du CRDI en agriculture urbaine révèle qu'ils ont donné lieu à une reconnaissance croissante de l'importance de l'agriculture urbaine et des défis qu'elle pose. Le rapport signale cependant que l'initiative de programme Agriculture urbaine doit tenir compte davantage des rapports sociaux et de la sexospécificité et que la dimension économique devrait être mieux intégrée à l'étape de la planification. À l'avenir, les chercheurs s'efforceront de trouver de nouveaux moyens d'intégrer la question des réseaux d'aqueduc et des systèmes d'évacuation des eaux aux pratiques agricoles. On accordera une importance particulière à la réutilisation des eaux usées domestiques et à la durabilité des sources d'approvisionnement en eau en milieu urbain. Pour favoriser une plus vaste diffusion des résultats de la recherche sur l'agriculture urbaine, le CRDI a contribué au lancement de réseaux de recherche dans ce domaine en Amérique latine et dans les Antilles, en Afrique subsaharienne ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
Des outils, des méthodes et des indicateurs peu coûteux aideront ceux qui travaillent à la formulation et à la mise en application de réformes politiques en santé, en éducation et pour le bien-être social. Ils seront conçus par un consortium regroupant des intervenants du Canada et de l'Amérique latine.	Au Pérou, des chercheurs du Centro de Investigación de la Universidad del Pacífico ont mis au point des outils pour aider le gouvernement à mieux cibler ses programmes à l'intention des gens vivant dans une pauvreté absolue. Ils ont élaboré en particulier un indice du mieux-être familial qui tient compte des facteurs sociaux et culturels déterminant le degré de pauvreté ou de bien-être d'une famille. Cet indice permettra aux chercheurs de mieux déterminer et évaluer l'extrême pauvreté et ses causes. Ils instaureront ensuite un programme de surveillance et de suivi afin d'estimer l'efficacité des mesures de	Lors de la planification du nouveau Plan quinquennal du CRDI, il est apparu clairement qu'il fallait repenser le programme de recherche du Centre sur les politiques sociales. Le mode d'exécution de ce programme a changé à la suite des consultations qui ont lieu au sein et à l'extérieur du Centre. Dorénavant, le CRDI attachera moins d'importance aux questions d'ordre général et concentrera ses travaux davantage sur l'égalité d'accès aux services publics, comme les soins de santé, l'éducation et la formation; sur l'efficaté de la mise en

redressement.

Les objectifs Les progrès L'avenir Dans le bassin du Jourdain, L'eau du bassin du Jourdain est une ressource L'eau reste un problème dans toute la on favorisera l'acquisition de commune aux Israéliens, aux Palestiniens, aux région du Moyen-Orient et de l'Afrique du connaissances sur le commerce Jordaniens et, dans une moindre mesure, aux Nord. L'approvisionnement ne satisfait pas de l'eau et on cherchera à Syriens et aux Libanais. En Jordanie et à Gaza, des aux besoins croissants de l'économie et de empêcher les conflits entourant projets financés par le CRDI portent sur les moyens la démographie galopante. Le CRDI a lancé cette précieuse ressource. de recueillir et de distribuer l'eau de pluie pour le Réseau de recherche sur la gestion de l'utiliser en agriculture et dans les foyers. la demande en eau afin de déterminer comment utiliser l'eau de façon plus La recherche fait appel à des outils modernes efficace et rentable. Le réseau servira à comme les systèmes d'information géographique élargir le débat autour de cette question (SIG) pour mettre au point des techniques en améliorant la diffusion des résultats de permettant de recueillir l'eau de pluie dans des recherche auprès des décideurs, des grands régions qui reçoivent moins de 100 mm de pluie consommateurs d'eau et des représentants par année. du public du Moyen-Orient et de l'Afrique Le CRDI aide également à jeter les bases de la gestion conjointe d'un aquifère d'une importance primordiale pour les Israéliens et les Palestiniens. Dans toute cette région, le CRDI appuie des projets axés sur les moyens d'économiser l'eau et d'en améliorer la qualité en réduisant la demande plutôt que d'accroître l'approvisionnement. On renforcera l'apport de la Les agriculteurs de l'État de Oaxaca au Mexique Le CRDI intensifie ses efforts pour instituer biodiversité dans le secteur agricole cultivent plus de 152 variétés locales de maïs. un programme de sélection végétale par des méthodes participatives L'expansion économique, qui pousse les paysans participative capable de répondre aux d'amélioration des plantes en Asie et à se tourner vers l'agriculture commerciale ou à besoins des petits exploitants agricoles des en Amérique latine afin de préserver abandonner les exploitations agricoles, pourrait pays en développement en travaillant en les variétés végétales. entraîner la destruction des populations naturelles. collaboration avec d'autres donateurs et Deux organisations mexicaines, le Centro le Groupe consultatif pour la recherche Internacional de Mejoramiento de Maíz y Trigo agricole internationale (GCRAI). Le savoir (CIMMYT) et l'Instituto Nacional de Investigaciones des agriculteurs en ce qui a trait aux Forestales Agrícolas y Pecuarias (INIFAP), ont variétés végétales locales constituera exploré dans quelle mesure les scientifiques et les un des critères de sélection, outre la agriculteurs pouvaient faire cause commune afin production effective, la facilité de récolte de préserver la diversité du maïs. Les résultats et d'entreposage, la tenue à la cuisson, le du projet financé par le CRDI ont convaincu les temps de maturation, etc. Le programme phytogénéticiens du CIMMYT et de l'INIFAP que les tente d'innover en établissant un système variétés modernes ne conviennent pas aux terres qui garantisse à toutes les parties pauvres où les variétés locales sont cultivées. Les (agriculteurs et sélectionneurs du secteur deux organisations réintroduisent les variétés privé) de pouvoir profiter des caractères locales des semences entreposées dans leur banque spécifiques des nouvelles variétés. génomique et modifient leur approche de la protection de la diversité et de la sélection végétale dans certains milieux. On établira de nouveaux modes de Grâce à PROPEL, organisation non Le CRDI accordera son appui surtout aux production pour permettre aux petites gouvernementale latino-américaine qu'appuie petites, moyennes et micro-entreprises entreprises des pays en développement le CRDI, plus d'une cinquantaine de tanneries qui s'intéressent à la recherche axée sur d'accroître leurs profits et de artisanales en Bolivie, en Colombie et en Équateur l'entrepreneurship et l'essor commercial promouvoir l'emploi tout en ont réduit leurs émissions polluantes, accru de groupes habituellement difficiles à leur rentabilité et consolidé leur position protégeant l'environnement. rejoindre comme les collectivités rurales, concurrentielle. les femmes et les jeunes. La majeure partie de l'aide ira à l'Afrique et les chercheurs se pencheront plus attentivement sur la En Afrique, le Réseau de mise en valeur des végétaux (Afrique) aide à lancer ou à améliorer possibilité d'utiliser les technologies de les entreprises communautaires qui exploitent l'information et de la communication (TIC)

les matières premières locales. En Guinée, par

exemple, le réseau contribue à la préservation de l'art traditionnel de la teinture de tissus à l'indigo. pour rejoindre ces groupes.

Les objectifs Les progrès L'avenir En 1997, le CRDI lançait l'initiative de programme Lorsque le CRDI a lancé Acacia, il était l'un On veillera à ce que l'utilisation des nouvelles technologies de Acacia afin d'aider les collectivités et les groupes des rares organismes à étudier comment l'information se répande sociaux défavorisés en Afrique à prendre en charge l'utilisation des TIC pouvait aider les équitablement parmi les habitants leur propre développement par l'accès aux TIC et collectivités les plus marginalisées de et les gouvernements des pays une utilisation efficace de ces technologies. En l'Afrique. Aujourd'hui, les TIC et les en développement. février 2000, l'initiative Acacia a été à l'honneur activités de développement intéressent un lors d'un concours tenu dans le cadre de Bamako grand nombre d'intervenants. Le Centre 2000, réunion internationale sur les TIC. Le examine donc les diverses options qui s'offrent à lui pour déterminer où son concours était commandité par la société française action sera le plus appropriée. Alcatel. Neuf projets financés par le CRDI ont été mis en vedette à cette occasion. Le projet gagnant, coordonné par ENDA Tiers Monde, est un bon Un système d'évaluation et d'apprentissage, exemple de la façon dont les TIC peuvent appelé ELSA, a été mis sur pied afin d'assurer la surveillance continue des transformer l'économie d'une collectivité pour donner un plus grand rayonnement aux télécentres installés dans cinq pays d'Afrique dans le cadre de l'initiative innovations techniques et sociales de groupes locaux Acacia. ELSA procédera également à diverses études panafricaines afin de profiter des leçons que l'on peut tirer de la création de ces centres d'accès à l'Internet. Le CRDI a réussi à fournir l'accès à Un réseau offrira un « guichet unique » Grâce au Réseau panasiatique, le CRDI a aidé aux milieux de la recherche au service des chercheurs du Bangladesh, du Bhoutan, du l'Internet à des pays autrefois « isolés ». du développement en Asie et sur les Cambodge, du Laos, de la Mongolie, du Sri Lanka Le Centre s'efforcera d'étendre l'accès autres continents, afin qu'ils puissent et du Viet Nam, à aborder une mine de savoirs et aux TIC aux petites collectivités et aux échanger des connaissances; certains de contacts en leur donnant accès à l'Internet. régions éloignées qui font appel aux des membres du réseau seront reliés communications sans fil comme les pour la première fois à l'Internet. Le Réseau panasiatique a aussi lancé un projet modems radio et la radiodiffusion par pilote dans la région de Pondichéry, en Inde : grâce satellite. à la téléphonie communautaire et à l'accès à Internet, ces collectivités rurales peuvent désormais Le Centre se concentrera également sur entrer de plain-pied dans l'ère de l'information. l'élaboration de contenus de sites Web et Six boutiques informatiques ont été mises à la en fera une plus ample utilisation en vue disposition des villageois; les femmes, en particulier, de la diffusion et de l'échange y ont recours pour obtenir de l'information sur les d'informations. programmes de supplément au revenu familial et d'assistance sociale; les assurances à bas prix; les questions de santé, surtout en ce qui a trait à la conception et à l'éducation des enfants; et sur les démarches à faire pour démarrer de nouvelles entreprises familiales. Réduction des conflits au sujet de Dans l'État du Nagaland, région montagneuse du Le CRDI a adopté une approche l'exploitation des ressources : En Asie, nord-est de l'Inde, la pression démographique communautaire à la gestion des ressources les tribus et les habitants des collines croissante a modifié les pratiques agricoles locales naturelles qui sollicite le savoir indigène et pratiquent l'agriculture itinérante sur de la culture sur brûlis. Les périodes de jachère ont la participation des collectivités afin de brûlis depuis des siècles. On tentera de aussi été réduites. Afin de lutter contre l'érosion du trouver des solutions à la dégradation des trouver des façons d'améliorer les sol et la diminution de la production agricole ressources naturelles qui constituent pour pratiques traditionnelles, d'accroître associées à une agriculture plus intensive, des beaucoup un moyen de subsistance. Cette les revenus et d'augmenter la fierté chercheurs ont uni leurs efforts à ceux des approche, systématiquement mise en des populations du nord-est de collectivités locales pour parfaire et répandre des application dans les collectivités des l'Inde, du Laos, du sud de la Chine et pratiques culturales qui non seulement réduisent fragiles régions côtières de l'Asie, sera l'érosion, mais améliorent la fertilité des sols. Le adaptée à des écosystèmes semblables en du Cambodge. En même temps, on s'efforcera de réduire au minimum la projet s'adressait tout particulièrement aux Amérique latine et en Afrique. dégradation de l'environnement et les femmes. Il leur a permis d'établir sur les terrains conflits avec les gouvernements. déboisés des pépinières d'essences bénéfiques. En outre, leur participation aux décisions ne les confine plus au rôle traditionnel de manœuvre

agricole qui leur était dévolu.

Leçons du Ghana

Un projet décennal du CRDI reconnu comme un modèle de recherche pour le développement Navrongo se trouve à douze longues heures de voiture de la capitale du Ghana, Accra. Ce village de 10 000 âmes est le plus souvent dépourvu d'électricité; il n'y a ni service téléphonique, ni eau courante. Durant les périodes de vaches maigres, les réserves de produits de première nécessité, comme le millet, le sorgho et l'arachide, s'épuisent vite. Navrongo ne semble guère être l'endroit où trouver un établissement de recherche prospère, a fortiori une institution dont la réputation internationale est confortablement assise. Et pourtant! De ses humbles débuts comme station locale logée dans deux cabanes transformées, le Centre de recherches sur la santé de Navrongo (CRSN) est devenu un centre de recherche de premier plan qui relie par satellite l'Afrique au reste du monde. Les membres de l'équipe à qui l'on doit cette métamorphose sont désormais considérés comme des chefs de file dans le domaine de la recherche épidémiologique en Afrique, des pionniers dans l'application des nouvelles technologies de l'information et des guides pour d'autres chercheurs en Afrique et en Asie. Pour le CRDI, qui l'appuie depuis le début, le CRSN est un exemple éloquent de ce que l'on veut dire quand on parle de recherches qui « font avancer les choses ». Comment le CRSN a pu connaître un tel succès en dit long sur la nature de la recherche pour le développement et le travail que fait le crdi.

Les premiers contacts

Lorsque les chercheurs du CRDI ont fait la connaissance de leurs homologues ghanéens à Navrongo, en 1990, pour 1 000 naissances vivantes, 222 enfants mouraient avant d'atteindre l'âge de cinq ans. L'Overseas Development Assistance (ODA) du Royaume-Uni venait de terminer une recherche sur le terrain afin de déterminer si ces sombres statistiques pouvaient être renversées par l'ajout de vitamine A au régime alimentaire de la population locale. Les résultats ont été impressionnants : une simple gélule de supplément vitaminique a réduit le taux de mortalité infantile de 23 %. Les données recueillies sur les 90 000 personnes sondées dans le cadre du projet sont tout aussi frappantes. La collaboration des ménages de la région a permis aux chercheurs de l'ODA d'avoir une excellente vue



Le Dr Fred Binka, visionnaire et leader incontesté du CRSN depuis 1992.

d'ensemble de la santé de la population. Les chercheurs du CRDI ont vu là l'occasion de mobiliser les ressources, les capacités et les technologies mises en place lors du projet sur la vitamine A. Aussi ont-ils financé une étude pour découvrir d'autres moyens de réduire la mortalité infantile. Ce financement, quoique modeste, a été capital pour l'essor du CRSN. Selon le docteur Fred Binka, directeur du CRSN, « le financement du CRDI nous a permis de tenir bon pendant la période difficile qu'il nous a fallu traverser avant d'être bien en selle ».

Tracer la voie à suivre pour cette nouvelle institution a été plus facile lorsque le gouvernement du Ghana a annoncé, en 1992, qu'elle devait devenir l'un des trois groupes de recherche du district directement relié au ministère de la Santé. Les chercheurs de Navrongo avaient désormais un rôle précis à jouer au sein du système de santé du pays et les moyens d'influer sur les décideurs.

Des interventions opportunes

La collaboration du CRDI avec le CRSN n'a pas pris fin lorsque ce dernier a acquis ce nouveau statut « officiel ». Le personnel du CRDI a continué à mettre à contribution ses contacts au sein de la communauté internationale de chercheurs et d'organismes de développement afin d'obtenir le financement et le savoir-faire nécessaires pour consolider les capacités de recherche du CRSN. C'est ainsi qu'en 1992, le CRDI a réuni le docteur Binka et des spécialistes du régime de santé canadien et du système d'information géographique (SIG) de l'Université McMaster. Grâce aux compétences en matière de SIG et aux télécommunications par satellite dont il était désormais doté, le CRSN a pu obtenir des fonds pour mener une seconde étude sur le terrain en vue d'éradiquer le paludisme, maladie endémique qui décime la région. L'utilisation de moustiquaires imprégnées de perméthrine, un insecticide peu toxique, a permis aux chercheurs d'accroître la réduction du taux de mortalité infantile de 17 %. Qui plus est, le nombre d'enfants hospitalisés a chuté de 40 %!

Un héritage durable

Le CRSN a surmonté maints obstacles pour en arriver là et cette réussite a demandé bien des efforts, entre autres :

- Un appui empreint de souplesse de la part d'un important groupe de donateurs, notamment l'ODA, du Royaume-Uni; l'Agence internationale pour le développement, des États-Unis; l'Organisation mondiale de la santé; l'Agence finlandaise pour le développement international (Finnida; aujourd'hui le ministère finlandais pour le développement et la coopération internationale); la Fondation Rockefeller; le Conseil de la population; la Fondation Bill Gates; et le CRDI.
- ♦ Le leadership actif de la population locale de Nankana et de Kassena ainsi que du gouvernement du Ghana.
- Les compétences des chercheurs et des techniciens de diverses disciplines et de nombreux pays.
- Les outils technologiques appropriés.

Il aura aussi fallu dix ans. Au cours de cette décennie, le CRSN a sauvé des milliers de vie à Navrongo et dans la région avoisinante. Il a transformé la prestation des soins de santé dans tout le pays et influé sur la recherche médicale en Afrique et en Asie. Au-delà de cet héritage toutefois, le CRSN a montré que si elle doit « faire avancer les choses », la recherche exige des partenariats, de la persévérance et une vision à long terme du développement.

Les trente ans du CRDI



assave, gari, foufou. Ces aliments traditionnels portent différents noms selon les pays, mais ils ont tous la même racine : le manioc. Ce tubercule nourrit un demi-milliard de personnes dans le Sud. Culture privilégiée des paysans qui pratiquent l'agriculture de subsistance, le manioc croît dans des terres arides et nécessite peu d'eau, de pesticides ou d'engrais. Il produit par année plus d'énergie par unité de terre cultivée que toute autre culture vivrière. Pourtant, pendant des années, les scientifiques ont fait fi de cette « plante des pauvres ».

En 1971, toutefois, le CRDI et l'ACDI ont entrepris un programme de recherche sur le manioc en collaboration avec des chercheurs du Sud. Du Centre international d'agriculture tropicale où ils étaient basés en Colombie, les scientifiques ont identifié des variétés végétales qui ont quadruplé le rendement national moyen dans certains pays; augmenté la teneur en protéines, habituellement faible, du manioc; et amélioré sa résistance aux maladies. Au début des années 1990, des chercheurs parrainés par le CRDI en Ouganda ont mis au point des variétés de manioc capables de résister à la mosaïque du manioc, virus qui avait détruit presque toute la récolte de manioc du pays. D'après les estimations, en 1994, 3 000 personnes sont mortes des suites de maladies liées à la famine découlant directement de l'infestation des champs de manioc. Aujourd'hui, grâce aux nouvelles variétés, les chercheurs estiment que l'Ouganda enregistrera bientôt un niveau de production du manioc supérieur à celui d'avant l'épidémie.

Ce récit illustre l'étroitesse de la collaboration que le CRDI a établie, sur trois décennies, avec des scientifiques du Sud alors qu'ils découvraient, par leurs propres travaux de recherche, des solutions aux problèmes de développement qu'ils avaient eux-mêmes cernés. En 1970, lors de la création du Centre, d'aucuns considéraient cette manière d'agir comme bien singulière.

LES ANNÉES 1970 LA CRISE DU PÉTROLE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ADOPTE LA STRATÉGIE DE LA SANTÉ POUR TOUS



1970

La Loi sur le CRDI est adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes. La première réunion du Conseil des gouverneurs, présidée par Lester B. Pearson, a lieu en octobre. Y assiste le premier président du CRDI, David Hopper. décennie 1970

Le CRDI joue un rôle de premier plan dans la création de plusieurs centres qui forment le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), un réseau de centres de recherche internationaux voués à l'augmentation de la production alimentaire dans les pays en développement.

1973

Le CRDI appuie le Centro de Investigaciones Multidisciplinarias en Desarrollo Rural (CIMDER) de Colombie et ses travaux de recherche sur les soins de santé primaires en milieu rural. Le CIMDER a mis au point un ruban tricolore qui permet aux parents et aux travailleurs de la santé d'évaluer l'état nutritionnel des enfants en mesurant le diamètre des bras. Pourtant, au fil des ans, le CRDI a acquis une réputation internationale pour l'excellence de son travail. En accordant au CRDI le Prix du XXI^e siècle, en 1988, la Société de recherches scientifiques Sigma Xi déclarait : Dans un monde où la richesse dépend de plus en plus de la compétence humaine et de l'accès à la technologie, le CRDI a été un instrument innovateur pour que le Tiers Monde se dote de sa propre expertise scientifique et technique.

La première décennie : les années 1970

Voilà une idée qui arrive à point.

 Maurice Strong (ancien président de l'ACDI et membre du Conseil des gouverneurs du CRDI)

Le CRDI a été créé à une époque où l'appui international au développement était languissant et où les programmes d'aide extérieure étaient entachés de désillusion et de méfiance. Pendant des années, il était évident que les avantages spectaculaires que la science et la technologie apportaient aux pays riches n'étaient pas acquis aux pays en développement. En 1969, les leaders mondiaux ont estimé que les activités de développement étaient à un tournant et qu'il fallait leur imprimer une nouvelle direction.

La réponse du Canada à cette sollicitation a été la création du CRDI. L'idée en revient à Maurice Strong, le premier président de l'ACDI. Convaincu que l'écart entre les pays riches et les pays pauvres sur le plan de la technologie et des capacités de recherche constituait un obstacle de taille au développement, Strong et d'autres décidèrent qu'il était temps de créer un nouveau genre d'institution. Aussi, le 7 juin 1967, le Premier ministre d'alors, Lester B. Pearson, annonçait-il publiquement pour la première fois l'intention du gouvernement du Canada de fonder ce qui allait devenir le CRDI : le premier organisme du monde à être mandaté pour appuyer des activités de recherche comme les auront définies les pays en développement.

Un personnel qualifié, avec des idées neuves, s'est efforcé de créer cette nouvelle entité et on a mis à sa disposition les fonds voulus pour le faire : les crédits accordés au CRDI ont augmenté régulièrement et rapidement pour passer de 1,4 million \$ en 1970-1971 à 36,9 millions \$ en 1978-1979.

Les projets du CRDI au cours de cette première décennie ont été axés sur des produits de base précis, sur les monocultures et sur des centres d'activité économique particuliers, et ils se confinaient habituellement à une discipline scientifique unique. Ainsi, on a créé de nouvelles variétés végétales ou mis au point de nouveaux instruments mécaniques comme des

NORMAN BORLAUG, LE PÈRE DE LA REVOLUTION VERTE, REÇOIT LE PRIX NOBEL DE LA PAIX



page 1970

Le CRDI et ses partenaires du monde en développement reconnaissent la nécessité de créer un système informatique pour stocker, gérer et extraire l'information. C'est ainsi qu'est né MINISIS, un progiciel polyvalent de gestion de l'information qui a été adopté par plus de 60 pays. 1678 P d d l'

Le CRDI finance un projet proposé par des chercheurs de l'Université de Waterloo, en Ontario, pour la mise au point d'une pompe à main adaptée aux conditions qui prévalent dans le Sud. La pompe légère faite de plastique PVC (polychlorure de vinyle) qui en est résulté est présentement utilisée dans au moins 13 pays en développement.

1980

A l'issue de la Conférence des Nations unies sur la science et la technique au service du développement, le CRDI lance un Programme de coopération afin de favoriser la collaboration entre les établissements de recherche au Canada et dans le Sud.

pompes à main, ou des innovations comme des digesteurs de biogaz et des latrines à fosse. Les projets consistaient aussi en études économiques sur la façon dont les travailleurs marginalisés (crieurs ou conducteurs de pousse-pousse) gagnaient leur vie.

L'organisation des divisions du Centre s'inspirait du modèle universitaire : agriculture, science alimentaire et nutrition, sciences sociales, sciences de la santé et science de l'information. Le personnel des programmes travaillait beaucoup sur le terrain afin de connaître les priorités des populations locales, apprendre comment intégrer les valeurs traditionnelles à leur recherche et adapter leurs travaux aux milieux ambiants. Tous les projets faisaient une large place à la formation pour finalement donner lieu à la création d'un groupe de scientifiques de renommée internationale dont plusieurs ont par la suite pris les rênes de leur propre pays. Eduardo Amadeo, par exemple, est devenu président de la Banque de Buenos Aires après avoir travaillé auprès du CRDI, puis il a ultérieurement occupé le poste de ministre des Affaires sociales de l'Argentine. En même temps, des éléments d'infrastructure comme des centres de recherche, des bibliothèques et des systèmes d'information étaient établis.

À cette époque, on s'efforçait surtout de faire profiter les pays en développement des retombées des progrès scientifiques et technologiques. Mais on s'est graduellement rendu compte que même si on réussissait à atteindre les objectifs fixés, ils étaient sans doute trop étroitement définis pour entraîner de réels changements dans la vie des gens. Le Centre a donc abordé la recherche sous une perspective pluridisciplinaire, intégrant l'apport des sciences sociales et l'appoint des sciences physiques. Par exemple, dans une recherche sur le quinoa, céréale cultivée dans la région andine de l'Amérique du Sud depuis 3 000 ans, les chercheurs ne se sont pas contentés de modifier les plantes, mais ont aussi attaché plus d'importance aux points de vue des agriculteurs et tenu compte d'activités non reliées à l'exploitation agricole comme la distribution des semences, la commercialisation et la transformation des produits.

La deuxième décennie : les années 1980

Le CRDI considère le développement comme un processus bénéfique pour les gens [et] il a appris que le développement est un mélange complexe d'ingrédients et de problèmes tous étroitement liés.

- Ivan Head (président du CRDI, 1978-1991)

Au cours des années 1980, le Centre a ciblé ses programmes avec plus de précision. Au sein de l'organisme, la collaboration entre les divisions s'est resserrée : les scientifiques du domaine

LES DÉPENSES DU TIERS MONDE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT NE REPRÉSENTENT QUE 2 % DES DÉPENSES MONDIALES



Le CRDI et l'Université des Nations unies créent le Groupe de recherche sur l'énergie afin d'évaluer les priorités des pays en développement en matière d'énergie.

« Le CRDI fait appel à des professionnels consciencieux qui ont une grande compétence et une longue expérience et qui sont, dans leur domaine, des spécialistes de renommée internationale. La plupart des bénéficiaires de l'aide du CRDI que nous avons interviewés considèrent que le mode d'intervention du CRDI est supérieur à celui d'autres organismes d'aide internationale. » - Rapport du vérificateur général

au Parlement du Canada

Création d'un programme de bourses afin de renforcer les capacités de recherche dans le Sud et d'appuyer les jeunes chercheurs canadiens qui s'intéressent aux problèmes des pays en développement

de la santé et les spécialistes des communications, par exemple, ont travaillé ensemble afin de mieux faire accepter la nécessité de l'immunisation aux populations pauvres de l'Indonésie.

À l'extérieur du CRDI, des pays d'Afrique et d'Amérique latine se sont efforcés de trouver des moyens novateurs de restructurer leurs économies, qui croulaient sous l'endettement. Le Centre a appuyé leurs efforts en finançant des projets de recherche dont les gouvernements du Sud pouvaient directement se servir dans leurs négociations avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) est un de ces projets. Aujourd'hui, ce consortium regroupe plusieurs donateurs et il est le premier établissement de recherche du continent africain dans le domaine économique. Notre continent, notre avenir, ouvrage publié en 1999, auquel ont contribué plusieurs économistes associés au CREA, présente le point de vue africain sur la stratégie d'adaptation structurelle édictée par les institutions de Bretton Woods.

À titre de société d'État, le Centre jouit d'un certain degré d'autonomie qui lui confère une liberté d'action que n'a pas le gouvernement du Canada. En Amérique du Sud, le CRDI a profité de sa neutralité pour financer des institutions où de nombreux spécialistes des sciences sociales avaient trouvé asile durant les périodes de dictature. En Afrique du Sud, même s'il

Les réseaux de recherche : une innovation qui va de soi

Depuis ses tout débuts, le Centre a favorisé la formation de réseaux. Au cours des années 1970, 35 % des projets du CRDI et 43 % de son budget étaient liés à des activités de réseau. Par exemple, un des premiers réseaux à être établi regroupait des chercheurs de l'Afrique et de l'Amérique latine dans le cadre d'un projet sur le manioc. Le Centre payait ces scientifiques pour assister à des conférences où ils pouvaient nouer des relations professionnelles et soumettre les résultats de leur recherche à l'examen de leurs pairs, étape indispensable dans l'établissement de la réputation d'un chercheur. Le CRDI publiait ensuite les actes de la conférence qui, largement diffusés, jouissaient d'un prestige international. Les réseaux sont encore aujourd'hui une image de marque du Centre qui est reconnu pour privilégier la recherche pluridisciplinaire, améliorer les processus d'élaboration de politiques et encourager les analyses comparatives. La technologie informatique (et le recours à l'Internet en particulier) a rendu le réseautage non seulement plus facile mais beaucoup plus efficace.

. LES ANNÉES 1980 PREMIERS DIAGNOSTICS DU SIDA L'AVÊNEMENT DE L'ORDINATEUR PERSONNEL LA CRISE MONDIALE DE L'ENDETTEMENT



Le CRDI appuie CGNET, un projet novateur visant à relier les centres du GCRAI par courrier électronique. D'entrée de jeu, le CRDI a été le seul organisme de développement à reconnaître l'importance des TIC dans le domaine du développement.

Le CRDI contribue à la création du Système du Secrétariat du Commonwealth pour la comptabilisation de la dette extérieure, progiciel visant à aider les économistes et les décideurs des pays en développement à mieux saisir les problèmes relatifs à la gestion de la dette extérieure.

Le CRDI devient l'organe d'archivage officiel des documents de la Commission Brundtland; il intègre la notion de développement durable dans toutes ses activités.

avait été déclaré *non grata* par le système d'apartheid, le CRDI a appuyé les travaux de chercheurs opposés à l'apartheid, qui se trouvaient en exil, et les a aidés à élaborer des projets pour leur pays par le truchement d'autres États sud-africains.

Comme l'a souligné Nelson Mandela alors qu'il était président de la république d'Afrique du Sud.

Dès avant la première élection démocratique en avril 1994, le Centre a joué un rôle crucial auprès de l'ANC et du Mouvement démocratique pour préparer les négociations et [...] nous a aussi aidé à prendre nos charges et à assumer la transformation de l'État.

À mesure que s'accroissait le nombre de chercheurs qualifiés dans les pays en développement au cours de cette décennie, les projets axés sur le perfectionnement des compétences devenaient moins pertinents pour certaines régions; aussi le CRDI a-t-il décidé qu'il était plus important de financer des réseaux et des mécanismes d'échange d'information.

La troisième décennie : les années 1990

On reconnaît de plus en plus que le développement du Sud et la survie du Nord ne sont que les deux côtés d'une même monnaie; à cet égard, la démarche du CRDI qui opte pour le partenariat intellectuel à part entière est plus nécessaire que jamais.

- Keith Bezanson (président du CRDI, 1991-1997)

Le CRDI a abordé cette décennie avec un effectif de 571 personnes et un crédit parlementaire de 114,1 millions \$; au bout de dix ans, avec les réductions réitérées, le personnel ne se chiffrait plus qu'à 347 et le crédit parlementaire à 86,7 millions \$. Ces compressions ont exigé des changements radicaux dans l'exploitation du Centre. Des idées qui avaient déjà été avancées — par exemple, que la recherche financée par le CRDI devrait être axée sur les problèmes et pluridisciplinaire — ont été préconisées de nouveau, si bien que la décentralisation de la planification et de la prise de décisions a été avalisée. Plutôt que de continuer à élaborer des programmes en fonction de ses divisions et de diverses disciplines, le personnel du Centre a commencé à les planifier en fonction de thèmes et de problèmes de développement précis, et selon les régions géographiques. En outre, l'accent a été mis davantage sur l'utilisation et la diffusion des résultats de la recherche. Le CRDI devenait une organisation plus petite et plus

NOTRE AVENIR À TOUS : RAPPORT DE LA COMMISSION BRUNDTLAND LES ANNÉES 1990 ÉLECTION DE NELSON MANDELA



1989

Le CRDI appuie l'une des premières grandes recherches in situ à déterminer la prévalence du sida en Afrique occidentale.

décennie 1990

La collaboration du CRDI avec le mouvement

démocratique en Afrique
du Sud de 1991 à 1995
sert d'assise aux
politiques nationales sur
l'environnement et sur
les sciences et les
technologies. En 1992, le
Centre ouvre un bureau
régional à Johannesburg. Créa l'Inimica regr don. coni réal l'eng

Création de l'Initiative pour les micronutriments, qui regroupe plusieurs donateurs, afin de contribuer à la réalisation de l'engagement mondial de combler les carences en vitamine A, en iode et en fer.



La chilienne Pilar Cereceda fait parti des chercheurs que le Centre a financé au cours des ans. Le capteur de brouillards (ci-contre) a permis de fournir de l'eau potable aux collectivités des zones désertiques du nord du pays.

étroitement ciblée, mais son mandat fondamental restait intact.

C'est à cette époque que le Centre a préparé son premier Programme institutionnel. Il contenait bien sûr ses nouvelles orientations, mais reflétait aussi la décision, prise en 1992 au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, d'élargir le mandat du CRDI pour lui confier un rôle important dans la mise en œuvre du programme

Action 21. Afin d'atteindre les objectifs fixés en matière de développement durable et équitable, le Centre a révisé ses activités de programme et adopté une nouvelle direction.

En 1995, le CRDI améliorait encore sa structure organisationnelle en y ajoutant des initiatives de programme qui devaient mettre à profit les réseaux de recherche pluridisciplinaires entretenus avec un soin jaloux pendant toutes ces années. En dix ans, le CRDI est passé de 55 sous-programmes répartis dans de nombreuses divisions et plusieurs bureaux régionaux à 11 initiatives de programme axées sur des questions précises et bien définies. Une étude sur la contamination par le mercure au Brésil, par exemple, illustre cette approche; l'équipe du projet comprenait un médecin, un ingénieur, une infirmière, un expert des forêts tropicales, une neurotoxicologue, un biochimiste, un pêcheur et un dirigeant communautaire.

Déjà en 1971, le CRDI collaborait avec l'ACDI au financement de recherches en agriculture. Plus récemment, le Centre a tiré profit de son expérience dans la gestion de projets de ce genre pour amorcer une collaboration avec d'autres partenaires, y compris l'ACDI, et a accepté de plus en plus d'accueillir des secrétariats internationaux, estimant que les organismes qui agissent seuls n'ont pas toujours l'envergure nécessaire pour atteindre leurs objectifs. Le

SOMMET DE LA TERRE SOMMET MONDIAL POUR LES ENFANTS DÉCLARATION DE PRINCIPES ISRAÉLO-PALESTINIENNE (ACCORD D'OSLO II)



Le CRDI est associé à la contribution canadienne au processus de paix au Moyen-Orient en soutenant la recherche en matière de coopération dans la gestion de l'eau.

Le Canada est le premier pays à ratifier la Convention des Nations unies sur la diversité biologique. À l'époque, le CRDI est un des rares organismes internationaux à soutenir la recherche sur les droits de propriété intellectuelle, la biodiversité aquatique et la conservation des espèces dans leur habitat naturel.

Le CRDI conclut un accord avec I'ACDI pour la gestion d'un programme de remise en état du bassin fluvial du Dniepr, en Ukraine.

Centre abrite présentement neuf secrétariats regroupant divers donateurs dont les programmes vont de la lutte mondiale contre le tabac à la recherche sur le commerce et les politiques industrielles en Afrique du Sud.

Les partenaires du CRDI comprennent des chercheurs de pays en développement, des universités canadiennes, des institutions multilatérales et d'autres organismes donateurs. Le Centre favorise la collaboration non seulement entre les pays en développement mais aussi entre les chercheurs établis au Canada. C'est dans cet esprit qu'il a établi en 1996 le Bureau du Partenariat et développement des affaires. À l'heure actuelle, le CRDI gère environ 50 millions \$ de fonds d'origine autre que parlementaire.

Au seuil de la quatrième décennie

La possibilité de faire des analyses, d'examiner les problèmes dans un esprit critique, d'écrire sur ces questions et d'en parler publiquement — bref, de produire et d'utiliser le savoir — est un apport vital au progrès social.

- Maureen O'Neil (présidente du CRDI, 1997 à ce jour)

Alors qu'il aborde sa quatrième décennie d'existence, le CRDI réitère son intention de mettre l'accent sur la recherche axée sur l'élaboration des politiques. Le Centre a toujours appuyé la recherche sur les politiques scientifiques et technologiques et tout mis en œuvre pour que la planification des programmes dans les pays en développement fasse une plus large place aux politiques scientifiques. Le CRDI cherchera à saisir toutes les occasions de relier plus étroitement les résultats de la recherche aux politiques établies et à l'élaboration de nouvelles politiques. Certains projets vont déjà dans ce sens, notamment ceux qui ont pour but d'atténuer la pauvreté ou de résoudre les conflits sur l'utilisation des ressources naturelles.

Le Centre a toujours su profiter de la riche expérience qu'il a acquise auprès de ses partenaires, qui lui ont permis de mieux comprendre les problèmes du Sud. Il continue de croire que le progrès social et économique dans les pays en développement ne sera possible que si les gens du Sud prennent en mains leur propre destinée. Dans les années à venir, le Centre s'inspirera des leçons qu'il a apprises au cours des trente dernières années, mais il cherchera aussi à mettre au jour de nouveaux savoirs et à faire valoir de nouvelles approches du développement fondées sur ces savoirs.

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION EFFONDREMENT DE L'UNION SOVIÉTIQUE



exhaustive menée auprès des chefs de projet, le perfectionnement des compétences en gestion, la capacité d'envisager les problèmes sous une perspective scientifique et l'envergure professionnelle sont les répercussions les plus importantes de l'appui accordé par le CRDI aux

chercheurs du Sud.

Le CRDI se joint à un consortium d'organismes donateurs pour appuyer le *Programme sur les bordures désertiques*, programme de rechercheaction d'envergure internationale axé sur la gestion des ressources naturelles en vue de lutter contre la désertification.

Le CRDI lance l'initiative Acacia, son plus important programme d'appui à la recherche, afin de déterminer si les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent aider les collectivités de l'Afrique à prendre en charge leur développement social et économique.



<u>La gouvernance</u>

Un tour d'horizon

Les architectes du CRDI ont créé un organisme unique en son genre, institué et parrainé par le Parlement du Canada mais dirigé par un Conseil des gouverneurs d'envergure internationale. La *Loi sur le CRDI* exige que, des 21 gouverneurs, seuls le président, le vice-président et neuf autres membres soient des citoyens canadiens. La tradition veut que les dix autres gouverneurs viennent du monde en développement et de pays membres de l'OCDE. Cette dimension internationale confère au CRDI son caractère distinctif et contribue à son efficacité. Le regretté A.F. Wynne Plumptre, associé à la création et aux premières années du CRDI, écrivait en 1975 que la composition internationale du Conseil avait « *grandement facilité l'établissement du climat de confiance qui doit régner entre le Centre, les organismes de recherche et les gouvernements avec lesquels il doit faire affaire* ». Le leadership des gouverneurs de pays étrangers continue d'offrir une perspective du monde qui permet au Centre de poursuivre son œuvre et de veiller à ce que ses programmes correspondent aux priorités du Sud.

La valeur de cette approche est reconnue partout. À titre d'exemple : la loi constituant le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (aujour-d'hui Droits et démocratie) autorise des non-Canadiens à siéger à son conseil.

Le Conseil des gouverneurs du CRDI tient trois réunions par année. Le Conseil a trois comités permanents : le Comité des finances et de la vérification (dont les membres communiquent par téléconférence quatre fois par année), le Comité des ressources humaines et le Comité exécutif; les membres de ces deux comités communiquent aussi par téléconférence, trois fois par année.

Les membres du Conseil se rendent sur les lieux de projets au moins une fois au cours de leur mandat afin de se familiariser avec les travaux du CRDI sur le terrain. Cette année, certains des gouverneurs ont voyagé, en groupe, en Palestine, en Asie, en Afrique australe et en Afrique de l'Est.

Les responsabilités du Conseil

Le Conseil des gouverneurs est au faîte de la structure organisationnelle du Centre. C'est lui qui en assure la direction stratégique, sanctionne l'orientation générale des activités et approuve les principales politiques en matière de finances, d'administration et de ressources humaines. Il lui incombe aussi d'approuver chaque année le budget et le programme des travaux du Centre. Les membres du Conseil doivent en outre rendre compte des activités courantes. Les décisions du Conseil sont prises par consensus. Au cours du dernier exercice financier, les gouverneurs ont été saisis de plusieurs dossiers d'importance.

Le Plan quinquennal

Le Conseil des gouverneurs a revu le contexte global dans lequel fonctionne le Centre, les questions les plus importantes pour le CRDI ainsi que les choix et les orientations stratégiques pour lesquels il pourrait opter (compte tenu de l'analyse de la *Loi sur le CRDI* et des dimensions régionales de ses programmes). En octobre 1999, le Conseil approuvait le nouveau Plan quinquennal qui orientera les travaux du Centre au cours des cinq prochaines années.

Examen externe des initiatives de programme

Le Conseil a reçu le rapport de l'examen externe auquel ont été soumises 12 de ses initiatives de programme. Cet examen portait sur la pertinence de la recherche financée, les résultats obtenus et la valeur scientifique de la démarche préconisée par ces initiatives. À la lumière de ce rapport, et d'un certain nombre d'études internes, le Conseil a pris des décisions d'une importance cruciale pour l'avenir de chacune des initiatives.

Orientations stratégiques, structure des coûts et analyse comparative

La structure des coûts à deux volets établie par le CRDI a été jugée moins appropriée aux projets axés sur le savoir que finance le Centre. En mars, le Conseil a entériné une nouvelle structure à trois volets (programmes de recherche pour le développement, soutien de la recherche pour le développement et services administratifs) qui reflète mieux la nature des travaux du Centre.

Cadre stratégique pour les secrétariats

Le Conseil a notamment approuvé un cadre stratégique selon lequel de nouveaux secrétariats multidonateurs pourront être établis uniquement sous réserve de la présentation d'une proposition détaillée qui recevra l'approbation du Conseil.

Identification et gestion des risques

Le Comité des finances et de la vérification veille à déterminer les principaux risques liés à l'exploitation du Centre et s'assurent qu'ils sont convenablement gérés. Toutefois, ces risques ne sont pas tous d'ordre financier; la recherche aussi en comporte. Elle peut parfois ne pas donner les résultats escomptés. Il arrive également que les résultats obtenus soient satisfaisants, mais que les utilisateurs éventuels n'en tiennent pas compte. Le Conseil gère ces risques par une planification rigoureuse et une surveillance continue. Puisque le Plan quinquennal établit les orientations à suivre et que le système des vérifications internes est bien rodé, les membres du Conseil peuvent systématiquement évaluer les programmes et déterminer les risques.

Le Conseil et ses relations avec la direction

Si le Conseil assure la direction stratégique, c'est le Comité de la haute direction qui assiste la présidente de ses conseils pour la gestion quotidienne du Centre. Le comité se réunit deux fois par mois et prend part aux réunions convoquées par la présidente. À chaque réunion, la présidente remet aux membres du Conseil un rapport sur les activités du CRDI et, une fois l'an, leur présente le rapport annuel qui porte sur les réalisations de l'année qui vient de s'écouler et sur les objectifs que le Centre s'est fixés pour l'avenir.

Le Conseil des gouverneurs

Gordon S. Smith, président, Conseil des gouverneurs, Victoria, Canada Directeur du Centre for Global Studies, à l'Université de Victoria et ancien sous-ministre des Affaires étrangères

Maureen O'Neil, présidente, CRDI, Ottawa, Canada Ancienne présidente du Centre des droits de la personne et du développement démocratique et ancienne présidente de l'Institut Nord–Sud

Mervat Badawi, Safat, Koweït

Directrice, Département technique du Fonds arabe pour le développement économique et social

Marie Battiste, Saskatoon, Canada

Professeure agrégée au sein du programme d'études indiennes et du Nord de l'Université de la Saskatchewan et directrice exécutive de l'Apamuek Institute, à Eskasoni, en Nouvelle-Écosse

Herb Breau, Ottawa, Canada Homme d'affaires et ancien député

Margaret Catley-Carlson, New York, États-Unis Consultante et ancienne présidente du Conseil de la population à New York

Beryl Gaffney, Nepean, Canada

Ancienne députée fédérale et ancienne conseillère de la municipalité de Nepean et de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton

Jacques Gérin, Montréal, Canada

Consultant, Hatch & Associés, Inc.; président de l'Institut international du développement durable et président de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada

Octavio Gómez-Dantés, Cuernavaca, Mexico

Directeur des politiques de santé au Centre de recherches sur les systèmes de santé de l'Institut national de santé publique du Mexique

Len Good, Nepean, Canada

Président, Agence canadienne de développement international, ancien sous-ministre d'Environnement Canada et ancien directeur exécutif pour le Canada auprès de la Banque mondiale

Huguette Labelle, Gloucester, Canada*

Ancienne présidente, Agence canadienne de développement international

Dan Martin, Chicago, États-Unis

Directeur, Programme mondial sur l'environnement et les ressources, Fondation John et Catherine T. MacArthur

Ivy F. Matsepe-Casaburri, Pretoria, Afrique du Sud** Ministre des postes, des télécommunications et de la télédiffusion et ancienne Premier ministre, État libre d'Afrique du Sud

- * M^{me} Labelle a démissionné en octobre 1999
- ** M^{me}Matsepe-Casaburri a démissionné en mars 2000

Sir Alister McIntyre, Kingston, Jamaïque

Conseiller technique en chef auprès du Mécanisme régional de négociation de la communauté des Caraïbes (CARICOM) et ancien vice-chancelier de l'University of the West Indies

Tom McKay, Kitchener, Canada

Comptable en management accrédité, consultant et directeur des services administratifs de la municipalité de Kitchener

Jean-Guy Paquet, Sainte-Foy, Canada

Président et chef de la direction, Institut national d'optique et ancien chef de la direction, Laurentienne Vie Inc.

Vulimiri Ramalingaswami, New Delhi, Inde

Professeur en recherche nationale, département de pathologie,

All-India Institute of Medical Sciences, médecin et chercheur médical

Francisco Sagasti, Lima, Pérou

Président, FORO Nacional/Internacional, et ancien chef de

la planification stratégique à la Banque mondiale

Marie-Angélique Savané, Dakar, Sénégal

Consultante, sociologue et ancienne directrice, Division Afrique,

Fonds des Nations Unies pour la population

Rodger Schwass, Tara, Canada

Professeur émérite et chercheur principal à la Faculté d'études de l'environnement de l'Université York

Paulynn Sicam, Makati City, Philippines

Directrice de la rédaction, Cyberdyaryo, Pan Philippines News and Information Network, et Chargée du secteur de la paix et des droits de la personne de la Fondation Benigno Aquino

Olav Slaymaker, Vancouver, Canada

Directeur, Liu Centre for the Study of Global Issues, et professeur de géographie,

Université de la Colombie-Britannique

Les cadres supérieurs

Maureen O'Neil, présidente

Ancienne présidente du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et ancienne présidente de l'Institut Nord-Sud

Raymond J. Audet, vice-président, Ressources, et directeur des finances* Expert-comptable, autrefois de Canadair Ltd.

Pierre Beemans, vice-président, Affaires institutionnelles**

Expert en développement et ancien directeur de la Division des initiatives et affaires institutionnelles, Agence canadienne de développement international

Johanne Charbonneau, vice-présidente, Ressources et directrice des finances Comptable générale licenciée et ancienne vice-présidente, Finances, et directrice, Opérations financières, Société d'assurance-dépôts du Canada Roger Finan, directeur régional, Asie du Sud Comptable agréé en management et ancien directeur, Vérification interne, CRDI

John Hardie, directeur, Politiques et planification Économiste agricole et ancien économiste, Agriculture Canada

Stephen McGurk, directeur régional, Asie de l'Est et du Sud-Est Économiste en développement et ancien administrateur, Programme de sécurité économique, Fondation Ford

Caroline Pestieau, vice-présidente, Programmes Économiste et ancienne vice-présidente du Conseil économique du Canada

Eglal Rached, directeur régional, Moyen-Orient et Afrique du Nord Expert en agriculture et en ressources renouvelables, et ancien chercheur principal, Sécurité alimentaire, CRDI

Eva Rathgeber, directrice régionale, Afrique orientale et australe Spécialiste en éducation comparée et ancienne coordonnatrice, Section Genre et développement durable, CRDI

Robert Robertson, avocat général Avocat et conseiller juridique au Barreau de l'Ontario et ancien président d'Amnistie internationale — Section canadienne

Carlos Seré, directeur régional, Amérique latine et Antilles Économiste agricole et ancien administrateur, Environnement et ressources naturelles, CRDI

Randall Spence, directeur régional, Asie du Sud-Est et de l'Est *** Économiste et ancien administrateur principal, Politiques économiques, CRDI

Sibry Tapsoba, directeur régional, Afrique centrale et occidentale Spécialiste en éducation comparée et ancien administrateur de programmes, CRDI

Marc Van Ameringen, directeur régional, Afrique du Sud Politicologue et ancien coordonnateur du Programme pour l'Afrique du Sud, CRDI

- * M. Audet a pris sa retraite en août 1999
- ** M. Beemans a pris sa retraite en mars 2000
- *** M. Spence a démissionné en décembre 1999

Pour joindre le CRDI

Siège social

BP 8500, Ottawa (Ontario), Canada K1G 3H9

Adresse municipale : 250, rue Albert, 5e étage

Ottawa (Ontario), Canada K1P 6M1

Tél. : (+1.613) 236.6163 Téléc. : (+1.613) 238.7230

Courriels:

Web: http://www.crdi.ca

Afrique

Bureau régional de l'Afrique orientale et australe PO Box 62084, Nairobi, Kenya

Adresse municipale:

Liaison House, 2nd and 3rd floors State House Avenue, Nairobi, Kenya

(N.B. Tout courrier doit être adressé à la directrice régionale)

Tél.: (+254.2) 71.31.60/61, 71.32.73/74,

Téléc.: (+254.2) 71.10.63 Courriel: fshiroya@idrc.or.ke

Web: http://www.crdi.ca/earo/index_f.html

Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

PO Box 14 Orman, Giza, Le Caire, Égypte

Adresse municipale :

3 Amman Square, 5e étage, Dokki, Le Caire, Égypte

Tél. : (+ 20.2) 336.70.51/2/3/4/7 Téléc. : (+ 20.2) 336.70.56 Courriel : skamel@idrc.org.eg

Web: http://www.crdi.ca/cairo/index_f.html

Bureau régional de l'Afrique australe PO Box 477, WITS 2050, Afrique du Sud

Adresse municipale:

Braamfontein Centre, 9th floor, 23 Jorissen Street Braamfontein, Johannesburg 2001, Afrique du Sud

Tél.: (+ 27.11) 403.39.52 Téléc.: (+ 27.11) 403.14.17

Courriel: hpapaconstantinos@idrc.org.za

Web: http://www.idrc.org.za

Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale BP 11007, CD Annexe, Dakar, Sénégal

Adresse municipale :

Avenue Cheikh Anta Diop, Angle Boulevard de l'Est,

Dakar, Sénégal

Tél. : (+ 221) 864.00.00 Téléc. : (+ 221) 825.32.55 Courriel : mdrame@idrc.org.sn

Web: http://www.crdi.ca/braco/index_f.html

Asie

Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est Tanglin 101, Singapour 912404

République de Singapour

Adresse municipale:

30 Orange Grove Road, 7e étage, RELC Building Singapour 258352, République de Singapour

Tél.: (+65) 235.1344 Télec.: (+65) 235.1849 Courriel: asro@idrc.org.sg

Web: http://www.idrc.org.sg/index_f.html

Bureau régional de l'Asie du Sud 208 Jor Bagh, New Delhi 110 003, Inde

Tél.: (+ 91.11) 461.94.11/2/3 Téléc..: (+ 91.11) 462.27.07 Courriel: saro@idrc.org.in

Web: http://www.crdi.ca/saro/index_f.html

Amérique latine et Antilles

Bureau régional de l'Amérique latine et des Antilles Casilla de Correos 6379, Montevideo, Uruguay

Adresse municipale :

Plaza Cagancha 1335, Piso 9 111000 Montevideo, Uruguay Tél.: (+598.2) 902.20.31/2/3/4 Télec.: (+598.2) 902.02.23

Télec.: (+598.2) 902.02.23 Courriel: lacroinf@idrc.org.uy Web: http://www.crdi.ca/lacro

États financiers

Responsabilité en matière d'états financiers

La direction assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été examinés et approuvés par le Conseil des gouverneurs du CRDI. Ces états financiers, qui comprennent des chiffres que la direction a appréciés en se fondant sur son expérience et son jugement, ont été correctement préparés dans les limites matérielles acceptables et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus. La direction assume aussi la responsabilité de tout autre information présentée dans le rapport annuel, cette information étant conforme, s'il y a lieu, avec les données contenue dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des méthodes et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui garantissent, d'une manière raisonnable, la fiabilité des informations financières, la protection des biens et l'efficacité des activités. La section de vérification interne du CRDI est chargée de procéder à la révision périodique des mécanismes de contrôle interne et de veiller à leur application.

C'est au Conseil des gouverneurs qu'il appartient de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il remplit cette fonction qui comporte entre autres volets l'examen et l'approbation des états financiers, par l'entremise du Comité des finances et de la vérification. Ce comité, formé de gouverneurs, se réunit régulièrement avec la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes.

Le vérificateur général du Canada procède à une vérification des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Sa vérification comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Le Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs demeure à l'entière disposition des vérificateurs externes.

la présidente

la vice-présidente, Ressources

Johanne Charbonneau

Maureen O'Neil

Laureen O'Neil

Ottawa, Canada le 23 juin 2000





AUDITOR GENERAL OF CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Centre de recherches pour le développement international et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2000 et les états des résultats et de l'évolution de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Pour le vérificateur général du Canada

Richard Flageole, FCA vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada le 26 mai 2000

Bilan

au 31 mars 2000 (milliers de dollars)

	2000	1999
Actif		
À court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 3)		
Non affectés	8 417	8 424
Affectés	24 250	22 681
Débiteurs (note 4)	10 398	12 293
Frais payés d'avance	1 495	1 974
	44 560	45 372
Placements à long terme (note 5)	2 983	2 983
Immobilisations (note 6)	6 761	7 069
Dépôts recouvrables	152	145
Fonds de dotation (note 7)	522	354_
	54 978	55 923
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	8 711	8 028
Revenus reportés (note 8)	31 215	27 872
' , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	39 926	35 900
Revenus reportés — long term (note 8)	1 572	4 119
Financement reporté — immobilisations (note 9)	6 761	7 069
Indemnités de départs à payer	3 178	3 104
Loyer reporté pour le siège social	1 210	936
Fonds de dotation (note 7)	522	354
	53 169	51 482
Avoir	1 809	4 441
	54 978	55 923

Éventualités (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du Conseil :

La présidente,

La vice-présidente, Ressources, et directrice des finances,

Naureen O'Neil

État des résultats et de l'évolution de l'avoir

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 (milliers de dollars)

Frais d'administration recouvrés (note 10) 1 746 1 67 Revenus de placement 387 2 34 Autres revenus 706 71 46 152 40 63 Dépenses Programme de recherche pour le développement Programme du Centre 55 084 58 87 Activités liées à l'augmentation des revenus 43 313 35 90 98 397 94 78 Soutien de la recherche pour le développement 9 224 8 71 Soutien technique 9 224 8 71 Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 20 294 18 87 Services administratifs 3 57 5 25 Administration 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 131 50 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) <t< th=""><th></th><th>2000</th><th>1999</th></t<>		2000	1999
Frais d'administration recouvrés (note 10) 1 746 1 67 Revenus de placement 387 2 34 Autres revenus 706 71 46 152 40 63 Dépenses Programme de recherche pour le développement Programme du Centre 55 084 58 87 Activités liées à l'augmentation des revenus 43 313 35 90 98 397 94 78 Soutien de la recherche pour le développement 9 224 8 71 Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 20 294 18 87 Services administratifs 4 041 3 56 Administration 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 131 50 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Revenus		
Frais d'administration recouvrés (note 10) 1 746 1 67 Revenus de placement 387 2 34 Autres revenus 706 71 46 152 40 63 Dépenses Programme de recherche pour le développement Programme du Centre 55 084 58 87 Activités liées à l'augmentation des revenus 43 313 35 90 98 397 94 78 Soutien de la recherche pour le développement 9 224 8 71 Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 20 294 18 87 Services administratifs 4 041 3 56 Administration 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 131 50 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Activités liées à l'augmentation des revenus (note 10)	43 313	35 907
Autres revenus 706 46 152 71 40 63 Dépenses Programme de recherche pour le développement Programme du Centre 55 084 58 87 68 87 68 37 68 37 68 37 69 09 89 397 94 78 68 37 69 397 94 78 78 79 39 397 94 78 78 79 39 397 94 78 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 397 94 78 79 39 39 39 79 39 39 39 79 39 39 39 39 79 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39 39	•	1 746	1 671
Dépenses Value of la parlementaire (note 11) 46 152 40 63 Dépenses 40 63 40 63 58 87 Programme du Centre Programme du Centre Activités liées à l'augmentation des revenus Programme	Revenus de placement	387	2 343
Dépenses Programme de recherche pour le développement Programme du Centre 55 084 58 87 Activités liées à l'augmentation des revenus 43 313 35 90 98 397 94 78 Soutien de la recherche pour le développement 9 224 8 71 Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 20 294 18 87 Services administratifs 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Autres revenus	706	714
Programme de recherche pour le développement Programme du Centre 55 084 58 87 Activités liées à l'augmentation des revenus 43 313 35 90 98 397 94 78 Soutien de la recherche pour le développement 98 397 94 78 Soutien technique 9 224 8 71 Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 Services administratifs 3 20 294 18 87 Administration 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11		46 152	40 635
Programme du Centre 55 084 58 87 Activités liées à l'augmentation des revenus 43 313 35 90 98 397 94 78 Soutien de la recherche pour le développement 9 224 8 71 Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 20 294 18 87 Services administratifs 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Dépenses		
Activités liées à l'augmentation des revenus 43 313 90 98 397 35 90 98 397 Soutien de la recherche pour le développement 9 224 8 71 8 71 929 8 58 8 71 929 6 58 929 Soutien technique 9 224 8 71 929 8 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929 6 58 929	Programme de recherche pour le développement		
Soutien de la recherche pour le développement Soutien technique 9 224 8 71	Programme du Centre	55 084	58 873
Soutien de la recherche pour le développement 9 224 8 71 Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 Zo 294 18 87 Services administratifs 4 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Activités liées à l'augmentation des revenus	43 313	35 907
Soutien technique 9 224 8 71 Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 20 294 18 87 Services administratifs 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11		98 397	94 780
Autres services de soutien 7 029 6 58 Gestion de programme 4 041 3 56 20 294 18 87 Services administratifs 3 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Soutien de la recherche pour le développement		
Gestion de programme 4 041 20 294 18 87 Services administratifs 20 294 18 87 Administration 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87) Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Soutien technique	9 224	8 716
20 294 18 87	Autres services de soutien	7 029	6 588
Services administratifs Administration 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 20 343 131 50 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Gestion de programme		3 568
Administration 14 770 12 60 Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 139 034 131 50 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11		20 294	18 872
Gestion des bureaux régionaux 5 573 5 25 20 343 17 85 139 034 131 50 Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87 Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Services administratifs		
20 343 17 85			12 600
Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87) Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Gestion des bureaux régionaux		5 253
Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire (92 882) (90 87) Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11		20 343	17 853
Crédit parlementaire (note 11) 85 073 82 34 Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11		139 034	131 505
Crédit parlementaire supplémentaire (note 12) 2 923 2 11	Coût d'exploitation net avant crédit parlementaire	(92 882)	(90 870)
	Crédit parlementaire (note 11)	85 073	82 347
Amortissement du financement reporté — immobilisations (note 9) 2 254 1 62	Crédit parlementaire supplémentaire (note 12)	2 923	2 113
	Amortissement du financement reporté — immobilisations (note 9)	2 254	1 626
90 250 86 08		90 250	86 086
Résultats d'exploitation nets (2 632) (4 78	Résultats d'exploitation nets	(2 632)	(4 784)
Avoir au début de l'exercice 4 441 9 22	Avoir au début de l'exercice	4 441	9 225
Avoir à la fin de l'exercice 1 809 4 44	Avoir à la fin de l'exercice	1 809	4 441

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 (milliers de dollars)

	2000	1999
Flux de trésorerie — activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	(2 632)	(4 784)
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	2 254	1 626
Gain sur cession d'immobilisations	(40)	(19)
Indemnités de départ	430	540
Amortissement du financement reporté — immobilisations	(2 254)	(1 626)
Amortissement du loyer reporté	274	274
	(1 968)	(3 989)
Variation nette du fonds de roulement à l'exclusion de		
l'encaisse et des placements à court terme	6 036	(483)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	4 068	(4 472)
Flux de trésorerie — activités de financement		
Variation des revenus reportés à long terme	(2 547)	(2 275)
Financement des immobilisations	1 946	4 141
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(601)	1 866_
Flux de trésorerie — activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations au net du produit de cession de matériel	(1 905)	(4 122)
Augmentation de l'encaisse affectée	(1 569)	(2 106)
Variation des placements à long terme		4 096
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(3 474)	(2 132)
Diminution nette de l'encaisse	(7)	(4 738)
Encaisse et placements à court terme non affectés		
au début de l'exercice	8 424	13 162
Encaisse et placements à court terme non affectés		
à la fin de l'exercice	8 417	8 424

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objets

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la Loi sur le Centre de recherches pour le développement international. Ses activités sont financées principalement au moyen d'un crédit parlementaire annuel. Le Centre est réputé être un organisme de bienfaisance reconnu aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le Centre a pour objets de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus et suivent les principales conventions comptables énoncées ci-après.

a) Crédits parlementaires

La portion du crédit parlementaire qui sert à l'acquisition d'immobilisations est reportée et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. Le solde du crédit parlementaire est comptabilisé dans l'exercice pour lequel il est approuvé. Les crédits parlementaires reçus et destinés à des projets particuliers sont reportés et constatés lorsque les dépenses connexes sont engagées.

b) Autres revenus

Les fonds reçus ou à recevoir au titre des activités liées à l'augmentation des revenus sont reportés et constatés à titre de revenus lorsque les dépenses connexes sont engagées. Tous les autres revenus sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Paiements de subventions

Tous les paiements de subventions sont assujettis à l'attribution des crédits du Parlement. Ils sont enregistrés comme dépense dans l'exercice où ils deviennent exigibles conformément aux dispositions des ententes signées et des règlements du CRDI en la matière. Les remboursements afférents aux paiements de subventions effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des frais de l'exercice lorsque le projet est actif ou dans les autres revenus lorsque le projet est clos.

d) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, dans l'exercice suivant l'acquisition, de façon linéaire sur leur durée de vie utile prévue. Pour chaque catégorie d'immobilisations, la durée de vie utile prévue est comme suit :

Matériel informatique3 ansLogiciels3 ou 5 ansMobilier et matériel de bureau5 ansVéhicules3 ansRéseau téléphonique5 ans

Améliorations locatives Durée non écoulée du bail

e) Placements

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur au marché. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Lorsque les placements à long terme subissent une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

f) Fonds de dotation

Les fonds de dotation comprennent les sommes reçues sous forme de legs, de cadeau ou de don et sont généralement destinés à des fins précises. Les dépenses connexes sont imputées aux fonds appropriés durant l'exercice où elles sont engagées. Les revenus gagnés sont reportés à même les fonds de dotation.

g) Conversion des devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens soit selon un taux de change moyen qui avoisine le taux de change en vigueur à la date de l'opération, soit selon le taux de change en vigueur le jour de l'opération. Les actifs et passifs monétaires en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes sur change sont inclus dans les résultats de l'exercice sous la rubrique autres revenus.

h) Indemnités de départ à payer

Les employés bénéficient d'indemnités de cessation d'emploi calculées d'après leur salaire à la date de cessation et selon les conditions d'emploi en vigueur. Le passif résultant desdites indemnités est comptabilisé lorsque les employés y deviennent admissibles.

i) Loyer reporté

Toute période de loyer gratuite et les autres avantages incitatifs liés à des contrats de location à long terme sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du contrat et comptabilisés en réduction de la dépense.

j) Charges de retraite

Les employés du Centre participent au Régime de pensions de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre sont tenus de cotiser au régime. Ces cotisations représentent la totalité des engagements contractés par le Centre au titre du régime de pensions de retraite et elles sont comptabilisées sur une base courante. En vertu des mesures législatives en vigueur, le Centre n'est pas tenu de cotiser pour les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la Fonction publique.

3. Encaisse et placements à court terme

	2000	1999
Encaisse	3 719	8 157
Placements à court terme		
Banques à charte canadiennes	18 963	8 932
Gouvernement fédéral	_	4 096
Sociétés commerciales	9 971	9 913
Banques étrangères	14	7
	32 667	31 105

Le Centre est autorisé à investir dans les titres productifs d'intérêts des institutions susmentionnées. Ces fonds sont placés dans des instruments du marché monétaire à court terme qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à R-1 (bas) selon l'évaluation d'une agence reconnue de cotation des titres. Les instruments de placement sont constitués principalement d'acceptations bancaires, de dépôts à échéance fixe et de billets à court terme.

Le rendement moyen du portefeuille détenu au 31 mars 2000 était de 5,32% (1999 : 5,11%) et la durée moyenne des placements était de 85 jours (1999 : 59 jours). La juste valeur marchande des placements au 31 mars 2000 équivaut approximativement à leur valeur comptable nette.

Parmi les comptes bancaires que le Centre possède, certains sont munis d'une marge de crédit. Au 31 mars 2000, aucune marge de crédit n'était utilisée.

Du montant total de l'encaisse et des placements à court terme, $24\,250\,$ \$ (1999 : $22\,681\,$ \$) sont affectés à des activités de recherche particulières comme suit :

	2000	1999
Activités liés à l'augmentation des revenus	19 055	14 563
Interventions en santé — Afrique	5 195	8 118
	24 250	22 681

4. Débiteurs et créditeurs

Les débiteurs et les créditeurs sont enregistrés dans le cours normal des activités. Ils sont payables sur présentation et ne portent pas d'intérêts. La valeur comptable de ces comptes avoisine la juste valeur en raison de leur échéance brève. Une fraction importante (74 %) des débiteurs est due par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et ne présente aucun risque notable de crédit. Du montant total des débiteurs, 8 537 \$ (1999 : 10 142 \$) étaient affectés à des activités liées à l'augmentation des revenus.

5. Placements à long terme

Ces fonds sont investis dans des obligations du gouvernement du Canada. Au 31 mars 2000, le rendement moyen du portefeuille détenu était de 6,50~%~(1999:5,63~%) et la durée moyenne des placements de 7 ans. La juste valeur marchande des placements à long terme était de 3~044~% au 31~mars 2000~(1999:3~198~%).

6. Immobilisations

	С	oût		ssement nulé		eur ole nette
	2000	1999	2000	1999	2000	1999
Matériel informatique	6 955	6 757	5 661	4 915	1 294	1 842
Améliorations locatives	1 963	1 759	1 219	1 090	744	669
Logiciels	4 318	3 528	767	40	3 551	3 488
Mobilier et matériel de bureau	1 839	1 754	1 378	1 296	461	458
Réseau téléphonique	1 376	1 359	1 086	999	290	360
Véhicules	1 000	855	579	603	421	252
	17 451	16 012	10 690	8 943	6 761	7 069

L'amortissement relatif à l'exercice est de 2 254 \$ (1999 : 1 626 \$).

7. Fonds de dotation

De temps à autre, le Centre reçoit des legs ou des dons. Le Centre administre ces fonds conformément aux directives reçues des donateurs. Voici le détail des activités pour l'exercice :

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	354	348
Nouveaux apports	150	_
Intérêts créditeurs	18	16
Dépenses	_	(10)
Solde en fin d'exercice	522	354

8. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent la portion non dépensée au 31 mars 2000 des fonds perçus, ou débiteurs, au titre des activités liées à l'augmentation des revenus ainsi que la portion du crédit parlementaire supplémentaire accordé au mois de mars 1994 (voir note 12). Les soldes sont les suivants :

	2000	1999
À court terme		
Activités liées à l'augmentation des revenus	27 592	23 873
Crédit parlementaire supplémentaire		
Interventions en santé — Afrique	3 623	3 999
	31 215	27 872
À long terme		
Crédit parlementaire supplémentaire		
Interventions en santé — Afrique	1 572	4 119
Total	32 787	31 991

Du montant reporté relié aux activités liées à l'augmentation des revenus, l'ACDI représente $20\,346\,$ \$ (1999 : $17\,010\,$ \$). De ce montant, $14\,063\,$ \$ (1999 : $8\,984\,$ \$) a été reçu durant l'exercice et $6\,283\,$ \$ (1999 : $8\,026\,$ \$) était dû par cette dernière à la fin de l'exercice.

9. Financement reporté — immobilisations

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	7 069	4 554
Financement des acquisitions d'immobilisations	1 946	4 141
Amortissement	(2 254)	(1 626)
Solde en fin d'exercice	6 761	7 069

10. Activités liées à l'augmentation des revenus

Les activités liées à l'augmentation des revenus désignent plus particulièrement les activités de recherche exécutées ou gérées par le Centre au nom d'autres institutions. Ces activités de recherche sont financées par l'ACDI et par d'autres organismes, dont certains du gouvernement du Canada. Voici la ventilation de ces activités.

	2000	1999
ACDI	31 237	27 723
Autres organismes	11 567	7 386
Autres organismes du gouvernement du Canada	509	798
	43 313	35 907

Le Centre recouvre également des frais d'administration dans le cadre des activités liées à l'augmentation des revenus. Pour l'exercice, les sommes récupérées s'établissaient à 1 746 \$ (1999 : 1 671 \$), dont 926 \$ (1999 : 1 012 \$) provenaient de l'ACDI.

11. Crédit parlementaire

	2000	1999
Crédit parlementaire voté	87 019	86 488
Report pour les acquisitions d'immobilisations (note 9)	(1 946)	(4 141)
Crédit parlementaire comptabilisé dans l'état des		
résultats et de l'évolution de l'avoir	85 073	82 347

12. Crédit parlementaire supplémentaire

En mars 1994, le Centre s'est vu accorder un crédit parlementaire supplémentaire de 27 millions de dollars, affecté au financement de deux projets spécifiques. Durant l'exercice, les revenus constatés s'élevaient à 2,9 millions de dollars (1999 : 2,1 millions \$).

13. Engagements en vertu de contrats de location-exploitation

Le Centre a signé des contrats de location pour le logement de son personnel dans différents pays et pour les locaux et du matériel qu'il utilise au Canada et dans les bureaux régionaux. Le contrat de location des locaux du siège social expire en 2007. Les paiements annuels minimaux à verser en vertu des différents contrats de location sont les suivants :

2000/01	5 170
2001/02	5 453
2002/03	5 320
2003/04	5 040
2004-07	21 118
Total	42 101

14. Engagements contractuels — subventions et élaboration de projets

Le Centre s'est engagé à effectuer des paiements totalisant 128,6 millions de dollars (1999 : 131,7 millions \$) au cours des quatre prochains exercices, à la condition que le Parlement du Canada ou les partenaires externes fournissent les fonds nécessaires et que les bénéficiaires se conforment aux modalités des ententes de projets. Du total des engagements contractuels, 69,9 millions relèvent directement du Centre, alors que le solde de 58,7 millions provient des partenaires externes.

15. Opérations entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés dont il est fait mention ailleurs dans les présents états financiers, le Centre entretient des liens en matière de propriété commune avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Centre fait affaire avec ces derniers dans le cours normal de ses activités.

16. Éventualités

Une réclamation de quelque 0,8 million de dollars afférente à un bien loué en Inde est en suspens à la fin de l'exercice. En se fondant sur les avis juridiques reçus, la direction estime qu'il n'est pas possible de déterminer le montant du passif pouvant découler, le cas échéant, de cette poursuite. Le Centre est défendeur dans d'autres procès non jugés. La direction considère toutefois comme improbable qu'il en résulte des passifs significatifs.

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation adoptée en 2000.